

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **105 (1969)**

Heft 23

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

Initiation aux problèmes économiques



10^e séminaire pédagogique de Chexbres

République et Canton de Genève

Département de l'instruction publique

Inscriptions pour les fonctions d'**institutrices**, d'**instituteurs** et de **maîtresses de classes enfantines**

Une inscription est ouverte du 16 juin au 5 juillet 1969 au secrétariat de l'enseignement primaire, rue du 31-Décembre 47, 7^e étage, pour

l'admission aux études pédagogiques

préparant à l'enseignement primaire, enfantin et spécialisé.

Toutes les personnes de nationalité suisse, âgées de moins de 40 ans et en possession d'un des titres énumérés ci-dessous ou d'un titre jugé équivalent par le Département de l'instruction publique, peuvent s'inscrire.

Les personnes étrangères de langue maternelle française ou celles âgées de plus de 40 ans peuvent obtenir éventuellement une dérogation.

Ecole primaire (classes ordinaires) :

- certificat de maturité du Collège de Genève ou
- certificat de maturité de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève ou
- certificat de maturité de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- certificat fédéral de maturité.

Ecole enfantine :

- certificats de maturité (voir ci-dessus) ou
- diplôme de culture générale et d'éducation féminine de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Genève ou
- diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Genève ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.

Ecole primaire (classes spécialisées) :

- certificats ou diplômes ci-dessus ou titres reconnus équivalents par le Département ou
- attestation délivrée après la réussite de l'examen de culture générale organisé par le Département de l'instruction publique du canton de Genève.

Début des études : 8 septembre 1969.

Durée des études : trois ans.

Indemnités d'études : pendant leurs trois années d'études, les candidats reçoivent une indemnité mensuelle.

Une allocation d'études spéciale peut être accordée aux personnes qui en font la demande, après examen de leur situation.

Le règlement des études pédagogiques peut être obtenu au secrétariat de l'enseignement primaire qui fournit tous renseignements complémentaires.

Le conseiller d'Etat
chargé du Département de l'instruction publique :
André Chavanne.

Initiation aux problèmes économiques

10^e séminaire pédagogique de Chexbres, mai 1969

organisé par le Centre d'Information et de Public Relations (CIPR), action « Jeunesse et Economie », en collaboration avec la Société pédagogique de la Suisse romande.

Conférenciers:

- **M. Gérald Sapey**, secrétaire général adjoint de la « Tribune de Genève », rédacteur économique ;
- **M. Marian Stepczynski**, rédacteur économique « Journal de Genève » ;
- **M. Albert Tille**, rédacteur économique « Tribune de Lausanne » ;
- **M. Jean-Marie Laya**, directeur de l'Agence économique et financière, Genève ;
- **M. Tihomil Radja**, Dr en sciences économiques, service des études économiques de la Fédération horlogère, Bienne.

Il n'y a aujourd'hui ni formation civique ni culture générale, sans approche du monde économique.

Robert Salmon
(*L'information économique, clé de la prospérité.*)

Un pas en avant

L'an dernier, nous nous sommes réunis à Chexbres pour discuter de « L'école et l'information économique ». Nous avons essayé de répondre à plusieurs questions : pourquoi l'économie ; quel est le rôle de l'information économique dans notre vie ; comment l'école peut-elle utiliser cette information pour contribuer à une meilleure adaptation des adolescents à leur vie future ?

Les participants au séminaire de 1968 n'ont pas seulement admis la nécessité d'une information économique à l'école, ils ont aussi souhaité que leurs propositions se concrétisent. C'est pourquoi une commission comprenant des membres de la Société pédagogique de la Suisse romande, des représentants de la presse économique et du CIPR — organisateur des séminaires — a été créée en vue de préparer des

fiches de documentation économique à l'usage des maîtres et, indirectement, des élèves.

Le séminaire de cette année nous a permis d'approfondir le sujet et surtout, d'étudier les possibilités de vulgarisation des problèmes économiques et leur application dans l'enseignement général.

Espérons qu'au niveau des autorités compétentes, l'idée d'une orientation économique à l'école progresse également. Quant à nous, nous sommes convaincus qu'à plus long terme, il ne s'agira plus seulement d'intégrer cette orientation dans les matières existantes, mais de créer un véritable cours d'initiation économique.

Ernest Bollinger, CIPR

Bienvenue du président de la SPR

Permettez-moi tout d'abord d'apporter à tous les participants de ce 10^e séminaire le salut cordial et les souhaits de bienvenue les plus chaleureux du Comité central de la Société pédagogique de la Suisse romande. C'est avec un très grand plaisir que je le fais une fois de plus. Ceux qui ont déjà eu l'occasion de participer à l'une ou l'autre de ces rencontres savent à quel point la SPR tient à cette manifestation. Elle permet aux enseignants, aux spécialistes de l'économie et aux représentants des autorités scolaires d'échanger leurs points de vue sur des problèmes qui nous concernent tous.

La nécessité de cette information réciproque n'est plus contestée par personne. Ce qui manque le plus à l'école, c'est une ouverture large sur le monde, une plus grande préhension des réalités actuelles.

Et il est hors de doute qu'en tâchant de pénétrer dans ce vaste domaine de l'économie, nous parviendrons à mieux intégrer la vie à notre enseignement. Il est inutile, je pense, de rappeler à quel point notre société moderne est dominée par les phénomènes économiques.

Si les enseignants commencent à peine à sa familiariser avec ces questions, les milieux de l'économie, il faut le dire, se sont de tous temps vivement intéressés aux problèmes de l'école.

Ils ont compris les avantages que représentaient pour une société qu'ils modèlent dans une large mesure une instruction et une formation aussi poussée que possible.

Rien d'étonnant donc si les transformations qu'ont connues les institutions scolaires sont pour la plupart venues de l'extérieur et lui ont en quelque sorte été imposées.

Actuellement, les enseignants sont beaucoup plus conscients des lacunes et des insuffisances de notre système scolaire.

Ils s'estiment capables de critiquer de façon objective les conditions dans lesquelles doit s'effectuer leur travail et de présenter des projets de réforme raisonnable.

Les associations d'enseignants savent bien toutefois qu'elles ont besoin de l'appui et de la compréhension des autres partenaires sociaux pour que leurs postulats deviennent réalité.

Elles font par conséquent un certain effort d'information et de contact. Ces journées entrent parfaitement dans le cadre de cet effort. Elles nous permettent non seulement d'acquérir un certain nombre de connaissances indispensables sur un sujet important mais aussi de demander l'aide de vous tous pour la réalisation de quelques idées qui nous sont chères.

Je pense entre autres à l'école romande que nous appelons de tous nos vœux depuis de longues années et dont nous attendons toujours l'avènement. Votre présence parmi nous, le fait pour vous d'avoir bien voulu sacrifier un peu de votre temps pour nous initier aux mystères de l'économie, nous permet de croire d'ailleurs que votre concours nous est assuré, au nom de tous les enseignants, des responsables de l'école, je vous en remercie sincèrement. Vous me permettrez, avant de terminer et puisque j'en suis aux remerciements, d'exprimer notre profonde gratitude aux représentants de « Jeunesse et Economie », à M. Bollinger et à ses collaborateurs, aux membres de la commission également qui accomplissent la tâche difficile de rendre accessible aux élèves une matière particulièrement ardue et ont aussi voué tous leurs soins à la préparation de ce séminaire, à notre collègue Michel Hagmann qui a bien voulu accepter de diriger nos débats, enfin à la direction et au personnel de l'Hôtel Victoria dont vous avez déjà pu apprécier l'accueil et l'hospitalité. Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je vous souhaite un agréable séjour et un fructueux travail.

Jean John.



L'économie à l'école

Introduction de M. Michel Hagmann



Depuis 1959, le CIPR organise dans le cadre de l'action « Jeunesse et Economie » et en collaboration avec la SPR un séminaire annuel à Chexbres. Son but est de permettre au corps enseignant et aux milieux économiques de se rencontrer, d'échanger des idées et d'améliorer leurs relations mutuelles.

Aucun participant à l'un des séminaires précédents n'a nié l'enrichissement qu'apportent de telles rencontres. Passant très souvent directement du pupitre de l'élève au bureau du maître l'enseignant ne connaît que de manière livresque les problèmes de l'économie.

Si les responsables des écoles normales ou des études pédagogiques s'ingénient à former un personnel aussi qualifié que possible, le pédagogue ne peut plus être actuellement

aussi polyvalent qu'il y a un demi-siècle. Il est aujourd'hui acquis au principe de l'éducation permanente et prêt à accepter des cours de recyclage. Mais il ne saurait se limiter à accepter ou refuser des petites réformes de programmes scolaires. Il vaut mieux connaître ceux qui vivent dans un milieu où tout évolue rapidement et dans lequel les mutations sont nombreuses.

Il est conscient que son statut de fonctionnaire dans le bastion conservateur de l'école le met à l'abri de problèmes qui sont le lot d'une grande partie de la société.

A Chexbres, les représentants des milieux économiques lui apprennent ce qu'ils attendent des jeunes qu'ils reçoivent, donc ce qui attend la jeunesse dès qu'elle aura quitté l'école.

Les enseignants désirent avant tout contribuer à former des hommes équilibrés, responsables, capables de choisir, de s'épanouir.

Permettez-moi de citer un extrait d'un article consacré au séminaire 68 sous la plume de M. Petitpierre, journaliste, qui participait à nos débats :

Les mécanismes économiques ne doivent plus être ignorés de la population. Chacun, dans le cadre familial ou civique, doit aujourd'hui connaître l'essentiel des principes qui régissent de plus en plus sa vie. Il doit pouvoir se soustraire à l'influence, parfois négative, de la publicité envahissante ; citoyen d'un pays démocratique, il faut qu'il soit capable de voter en toute connaissance de cause sur des sujets qui, toujours davantage, touchent au social ou à l'économie.

Mal informé, ignorant ce qui est à la base même d'un système politique, il ne pourra qu'affaiblir notre démocratie directe trop souvent galvaudée. L'économie doit donc descendre jusqu'à l'école pour donner au futur citoyen la possibilité, sinon l'envie, de maîtriser les forces divergentes qui se bousculent et le réduisent à un simple récepteur, à la passivité, à l'impuissance.

A Chexbres, personne ne l'a contesté, l'école devrait désormais s'intéresser à l'économie...

L'économie autour de nous

Savez-vous répondre à ces questions ?

Un questionnaire a été distribué au début du séminaire comportant 12 questions sur le monde économique. La majorité des participants ont bien répondu et ont obtenu « une bonne note ». Nous vous invitons à répondre également à ces questions ; vous trouverez les réponses en page 413.

1. Quel est l'ordre de grandeur du produit national suisse ? (Valeur des biens et services produits en une année dans le pays.)
 - a) 10 à 30 milliards de fr.
 - b) 30 à 60 milliards de fr.
 - c) 60 à 90 milliards de fr.
 - d) 90 à 120 milliards de fr.

2. Que représente l'indice des prix à la consommation (le « coût de la vie ») ?
 - a) Les dépenses par ménage exprimées en pour-cent.
 - b) Le niveau des prix de denrées alimentaires.
 - c) La proportion entre le niveau général des prix et le niveau général des revenus.
 - d) La moyenne des fluctuations relatives des prix des biens et des services.

3. Qu'est-ce que le Vorort ?
 - a) Le nom allemand du groupement des grandes banques commerciales.
 - b) L'association des grandes industries chimiques bâloises.
 - c) Le comité directeur de l'Union suisse du commerce et de l'industrie.
 - d) Le conseil économique attaché au Conseil fédéral.

4. Dans lequel de ces trois pays les impôts directs sont-ils les moins élevés à revenu imposable de même importance ?
 - a) Suède.
 - b) Suisse.
 - c) Pays-Bas.

5. Quelle est l'industrie suisse la plus importante si l'on considère son chiffre d'affaires ?
 - a) Banques.
 - b) Horlogerie.
 - c) Machines et appareils.
 - d) Chimie.
 - e) Textiles.

6. Laquelle de ces industries exporte la plus forte part de sa production ?

7. Les cartels sont-ils formellement interdits par la loi en Suisse ?

oui.

non.
8. Qu'est-ce qu'une balance commerciale passive ?

9. Qu'est-ce que l'indice « Dow Jones » ?
 - a) Un indice boursier des actions à New York.
 - b) Un indice marquant l'évolution du marché des matières premières.
 - c) L'indice des prix à la consommation aux Etats-Unis.

10. Lequel de ces pays vit-il sous le régime monétaire de l'étalon or ?
 - a) Suisse.
 - b) France.
 - c) Etats-Unis.
 - d) URSS.
 - e) Afrique du Sud.

11. Qu'appelle-t-on « revenus invisibles » d'un pays ?
 - a) L'apport des touristes étrangers.
 - b) Le surplus des impôts prélevés par le fisc.
 - c) Le revenu des capitaux nationaux placés à l'étranger.
 - d) Le revenu d'industries moralement condamnables.

12. Que signifie l'abréviation AELE ?

Combien de pays en sont-ils membres ?

Quels sont-ils ?

Pourquoi une information économique à l'école

Exposé de M. Gérald Sapey

Dans l'introduction à un court sondage auprès de certains enseignants sur les fiches élaborées par la Commission « Jeunesse et Economie », il était écrit : « S'il est un truisme, c'est bien d'affirmer que l'économie conditionne les sociétés modernes. A tort ou à raison. »



C'est certainement à tort qu'il faut envisager l'économie sous cet angle. Tout d'abord parce que, bien qu'avec une intensité plus faible autrefois, l'économie a toujours conditionné les sociétés humaines ; ensuite parce que ce conditionnement ne devrait pas entraîner de jugement de valeur, du moins pas avant que les mécanismes économiques soient compris.

Porter un jugement de valeur sur le fait économique reviendrait, pour un professeur de médecine, à expliquer à ses élèves que le cœur ou les reins conditionnent le fonctionnement du corps humain et que c'est une chose heureuse ou, au contraire, regrettable.

La question n'est pas là. Il s'agit de distinguer les mécanismes économiques de la politique économique, elle-même liée à des concepts politiques, sociaux ou philosophiques.

Si l'on se place sur le plan de la description et de l'explication des phénomènes économiques, il n'est d'aucune utilité scientifique de les déplorer ou de s'en féliciter. Il vaut mieux les étudier pour mieux les maîtriser et les adapter à sa volonté. C'est donc avant tout dans cette perspective que le citoyen moderne et l'enseignant en particulier doivent se placer face au monde économique, quel que soit le système politique auquel il se rattache.

L'économiste Raymond Barre rappelle, dans l'un de ses ouvrages, que lorsque Antoine de Montchrestien parla, en 1615, d'économie politique, il le fit dans le sens d'administration du patrimoine de la cité, c'est-à-dire qu'il entendait donner des conseils au prince sur la manière de gérer le bien public.

Ce concept d'économie politique s'est fortifié pour devenir avec le temps une véritable science de l'homme, science sociale, par opposition aux sciences de la nature, aux sciences physiques.

Quel est donc l'objet de cette science économique ? Empruntons la réponse à Alfred Marshall : « L'économie, dit-il, examine cette part de l'activité individuelle et sociale qui est essentiellement consacrée à atteindre les conditions matérielles du bien-être. »

Rien de très condamnable, en somme.

En définitive, cette science économique et les faits qu'elle tente de saisir nous sont très proches. Pour le démontrer, un économiste britannique expliquait : Olivier Cromwell avait une verrue sur le nez. C'est un fait. Mais que signifie ce fait ? Pour le chimiste, cette verrue est un conglomerat d'atomes et de molécules. Pour le biologiste, c'est une certaine impropreté dans le fonctionnement des cellules. Pour le psychologue, cette verrue peut éclairer le caractère de l'homme. Pour l'historien, ce peut être un fait historique important ou, au contraire, sans valeur. Pour l'économiste, cette verrue est négligeable, à moins que Cromwell ne dépense une certaine somme d'argent pour se la faire enlever. Ajoutons, si Cromwell était Soviétique, à moins que l'Etat ne paie le chirurgien qui la lui enlèverait.

Pourtant, ces faits qui nous sont si proches, les analysons-nous toujours très bien ? Les comprenons-nous ?

On a rappelé ici, l'an dernier, qu'il y a une dizaine d'années, 91 pour cent des ouvriers agricoles français interrogés

par un institut d'opinion ignoraient jusqu'au terme d'automatisation. A la même époque, 70 pour cent des Français croyaient au chômage imminent, alors que la France était dans une phase de suremplei inconnue jusqu'alors. Incompréhension des phénomènes économiques, certes, mais aussi curiosité insuffisante de ces gens à l'égard de l'information économique, c'est-à-dire du monde dans lequel ils vivent. Or, cette compréhension est peut-être encore plus nécessaire dans un pays comme la Suisse où la vie politique s'identifie en bonne partie à la vie économique.

La connaissance de la vie économique, une affaire de spécialistes ? Oui, si vous estimez que la ménagère suisse n'a pas à savoir pourquoi le franc perd de son pouvoir d'achat, où vont ses impôts ou pourquoi elle paie le mouton néo-zélandais et les œufs danois moins cher que les produits suisses. Oui, si vous estimez que les termes dévaluation, publicité, chômage, taux hypothécaires, revenu national peuvent demeurer inconnus à une population dont les activités en dépendent quotidiennement. Dans ce cas, on ne voit pas davantage l'intérêt, pour un élève bernois, de savoir que sa capitale a été fondée par le duc de Zähringen ou, pour un élève vaudois que la Jungfrau se situe à 4166 m. d'altitude. Pourtant, combien de notions semblables sont-elles enseignées dans nos écoles ?

A vrai dire, la majorité des participants au séminaire de l'an dernier ne se posent plus la question de l'utilité d'une orientation économique dans leurs classes.

Au cours de ce séminaire, M^{me} Marie-Lise Monod, qui traitait de « L'enfant, futur consommateur », concluait que l'influence de l'école pouvait être grande en aidant l'enfant à mieux se préparer aux sollicitations de plus en plus nombreuses tentées auprès des consommateurs en herbe. M. Jean-Pierre Masméjan avait montré combien nous tous — consommateurs et producteurs — sommes intégrés dans le circuit économique. M. Etienne Oppliger avait également démontré qu'il n'est plus possible de parler de véritable démocratie si l'information économique demeure le privilège d'une classe sociale ou d'une élite intellectuelle. Il avait illustré ses propos par les efforts que les principaux quotidiens romands tentent depuis quelques années pour faire mieux comprendre ce que sont les faits économiques. Quant à moi, j'avais essayé de convaincre les enseignants que l'information

économique n'est pas moins négligeable que l'enseignement de l'histoire ou de la géographie et qu'un raisonnement sur un mécanisme économique n'est pas moins formateur de l'esprit que le calcul ou le latin. J'avais suggéré, conscient que les programmes sont déjà très chargés, d'intégrer l'initiation économique à l'enseignement existant. L'actualité d'une part, les disciplines enseignées d'autre part, devraient offrir au maître des occasions variées de parler de certains mécanismes ou faits économiques.

Les réactions des participants, puis la commission qui s'est formée pour élaborer des fiches de vulgarisation à l'usage des maîtres, sont bien la preuve qu'on est conscient de la lacune à combler. Certes, l'école ne peut pas tout faire. On lui demande de plus en plus. Mais comment exiger de la famille qu'elle procède elle-même à cette initiation économique, alors que les parents n'en savent souvent pas davantage que leurs enfants ?

Pour les enseignants, deux problèmes de base à résoudre : la conscience qu'ils doivent avoir eux-mêmes de l'importance de cette initiation économique fondée sur l'explication des faits et non sur une appréciation du monde économique ; deuxièmement, leur propre information sur la réalité économique. Ces deux problèmes résolus, le reste suivra facilement.

Les enseignants disposent de trois sources pour s'informer : 1. la presse, reflet de l'actualité et miroir concret de phénomènes apparemment abstraits ; 2. les livres et manuels d'économie politique qu'ils pourront consulter de préférence par chapitres se rapportant à des faits précis, plutôt que de se laisser décourager par des lectures longues et plus ou moins ardues ; 3. les fiches rédigées par la Commission « Jeunesse et Economie » conçues spécialement pour eux.

Il va sans dire que cette initiation doit relever du libre jugement du maître, selon les sujets ou le niveau de sa classe. Elle pourra se faire dans trois domaines : la description de ce qu'est notre économie nationale, l'explication de l'actualité économique, l'explication des mécanismes plus difficiles ou plus abstraits de la vie économique.

L'essentiel est que l'école, du mieux qu'elle peut, aide ses élèves, futurs consommateurs et producteurs, futurs citoyens, à ne pas subir passivement les faits économiques, mais à les comprendre pour, peut-être, mieux les dominer.

L'élaboration de fiches de documentation économique à l'usage des maîtres

Le travail de la commission

Exposé de M. Marian Stepczynski

Il serait faux de croire que l'information économique est insuffisante. Bien au contraire, il me semble que le public en est actuellement saturé. J'en veux pour preuve les récents événements monétaires. Qui n'a pas entendu parler des « rumeurs de réévaluation du Deutsche Mark » ? Je dirai même qu'une grande partie des difficultés rencontrées par les gouvernements dans les affaires monétaires vient de ce que trop de gens sont « au courant » ou se croient tels. L'immense vague de spéculation que nous avons connue était constituée en bonne partie par les attitudes déraisonnables de ceux qui ont été saisis de panique à la suite de l'intoxication dont ils ont été victimes, à la lecture des journaux, à l'écoute de la radio et de la TV, à la suite de conversations avec de « bons conseillers » de leurs amis.

Une information incomprise

Jamais les problèmes économiques n'ont été aussi largement ouverts. Malheureusement, cette information brute demeure, pour l'essentiel, incomprise. Elle fait appel à trop de références, à la théorie, à l'histoire, à la chronologie, aux chiffres, bref, elle exige un tel effort de la part de celui qui reçoit cette information que ce dernier, faute de temps, faute de connaissances et surtout faute d'attention, n'en retient que des bribes et échafaude dans son esprit un système bancal, se forge une opinion inébranlable, mais complètement fautive.

Il s'agit donc de trouver un filtre que nous placerons entre l'information brute et nos esprits, filtre destiné d'une part à retenir dans le flot d'information qui nous parvient le ou les éléments essentiels complètement cachés par l'anecdote, le détail inutile, et destiné d'autre part à nous donner un solide bon sens qui nous permettra de rattacher ces éléments essentiels de l'information à un système simple de référence, autrement dit à une image correcte, même approximative et schématique, du système économique dans lequel nous vivons.

La nécessité d'une information filtrée

Par conséquent, ce qu'il convient d'apporter dans la mesure du possible aux enseignants soucieux de la gravité de la question, ce n'est pas une information qu'ils trouvent déjà par les canaux habituels de la presse écrite ou parlée, mais bien le moyen de filtrer cette information, de la dominer et par conséquent de la transmettre, simplifiée à l'essentiel et compréhensible, à leurs élèves. Non pas sous forme de leçons, ce qui serait absolument irréalisable, nous en sommes tous conscients, dans l'état actuel des programmes, mais bien sous forme d'une préparation à affronter le feu des questions, comme les enseignants en sont parfaitement capables dans d'autres domaines.

La commission se met au travail

À l'issue du séminaire de l'an dernier, la Société pédagogique de la Suisse romande avait proposé la création d'une commission de travail chargée de trouver les meilleures voies pour introduire l'économie à l'école. Cette commission, intitulée « Jeunesse et Economie », a été formée. Elle comprend des enseignants, un représentant du CIPR, ainsi que des rédacteurs économiques de la presse romande. Au cours de ses premières réunions, elle a dégagé un certain nombre de principes dont celui, repris des conclusions du précédent séminaire, de l'opportunité d'établir une documentation de base à l'usage des enseignants. Très rapidement, il s'est avéré

qu'un système de fiches répondrait à l'attente générale. Pratique, maniable, d'un classement aisé, d'un accès facile une fois ce classement établi, la fiche offre en outre l'avantage de pouvoir être distribuée avec beaucoup de souplesse. Rien n'est plus décourageant que de crouler sous une montagne de paperasse, rien n'est plus rébarbatif que d'affronter la lecture d'un manuel d'économie élémentaire. En revanche, recevoir, chaque quinzaine ou chaque mois, une ou deux fiches accompagnées de graphiques, de schémas, devrait pensons-nous susciter l'intérêt ou tout au moins éveiller la curiosité. Si l'on tombe au milieu d'une série, qu'à cela ne tienne! on commande après coup les premières livraisons manquées. Enfin et ce n'est point là le moindre de ses avantages, la fiche ne traite que d'un sujet à la fois, ce qui devrait rendre les problèmes plus clairs et leur compréhension plus aisée.

Une fois admis le principe de la fiche, restait à déterminer son contenu. Il fut question un temps de choisir les sujets à traiter en fonction de l'actualité. Lors d'une réunion de la commission en novembre dernier, un enseignant proposa la monnaie. C'était, rappelez-vous-en, lors de cette fameuse crise monétaire où l'on parla beaucoup dans les journaux d'une éventuelle dévaluation du franc. Cette première tentative se heurta à un échec. Expliquer ce qu'était la monnaie, comment fonctionnait le système monétaire à l'intérieur d'une économie en un peu plus d'une page dactylographiée — sans même parler des relations monétaires internationales, qui avaient pourtant motivé le choix du sujet — cela faisait appel à tant de notions de base qui demeuraient par la force des choses inexplicables qu'il fallut renoncer à s'engager plus avant dans cette voie.

Partir des généralités...

Bref, il fallait prendre les choses par leur commencement. C'est-à-dire, inévitablement, sacrifier au départ une partie de l'intérêt que contient en lui-même un sujet d'actualité, partir des généralités pour accéder, petit à petit, aux questions plus compliquées qui forment l'économie telle que nous la vivons quotidiennement. Pour savoir dans quelle direction nous allions, nous avons établi un projet de classification qui servirait à la fois de table des matières, de repère analytique et... d'encouragement pour tous ceux que la lecture des premières fiches laisserait sur leur faim!

Enfin, il fallait choisir la présentation de ces fiches. Il apparut d'emblée que le format A4 conviendrait le mieux à l'usage qui serait fait d'une telle documentation. Les fiches seront imprimées sur papier fort, et se rangeront aisément dans un classeur courant. Par ailleurs, le format choisi permettra de publier telles quelles ces fiches dans l'« Educateur », comme l'a fort judicieusement proposé M. Jean-Pierre Rochat. De la sorte, tous les intéressés pourront — passez-moi l'expression — juger sur pièces avant de passer commande.

Dans la mesure du possible, les textes seront accompagnés de graphiques simples qui seront souvent directement utilisables auprès des élèves au cas où l'occasion s'en présenterait.

Les résultats d'un premier sondage

M. Maurice Blanc, membre de la commission, a eu l'heureuse idée de procéder à un sondage auprès d'un certain

nombre d'enseignants, pour déterminer l'accueil qui sera réservé à ces fiches. Les résultats sont fort encourageants. Trois questions étaient posées, auxquelles il fallait répondre par oui ou par non. Les personnes interrogées étaient également invitées à faire part de leurs remarques.

Sur quelque cent questionnaires distribués, plus de cinquante sont rentrés.

La première question concernait le format.

Ce format vous convient-il ?	40 oui	12 non
Préférez-vous le A5 ?	13 oui	36 non

La deuxième question se rapportait aux schémas et graphiques.

Sont-ils suffisamment parlants ?	54 oui	1 non
----------------------------------	--------	-------

La troisième avait trait au texte.

Le texte vous paraît-il explicite ?	51 oui	3 non
trop technique ?	14 oui	39 non
trop abondant ?	13 oui	40 non

Nous en avons donc déduit que le format convenait, que les graphiques étaient suffisamment parlants, et que le texte, explicite, n'était ni trop technique, ni trop abondant.

Précision supplémentaire : le sondage a été effectué auprès du corps enseignant de primaire supérieure à Montreux, Pully et Yverdon.

Quant aux remarques, nous en retiendrons quelques suggestions intéressantes, par exemple celle de réunir éventuellement par la suite ces fiches dans une brochure, ou

celle de présenter des graphiques à compléter, ou encore celle d'éditer, dans une deuxième phase, des fiches simplifiées à l'intention des élèves.

La fiche qui était remise en même temps que le questionnaire vous a été distribuée. Son sujet — la formation de l'épargne — est tiré d'un chapitre général qui sera traité plus tard. Nous l'avons choisi à dessein pour vous montrer précisément qu'il deviendra possible, une fois les bases consolidées, de le rapprocher sensiblement de la réalité. Notons au passage que le classement adopté, à deux « décimales », offre la possibilité avantageuse d'intercaler en tout temps des fiches sur les aspects particuliers du problème traité dans la fiche générale.

Avant de passer à la discussion, j'aimerais préciser un point qui me paraît essentiel. Nous vivons tous dans un système économique avec lequel nous pouvons être ou ne pas être d'accord. Les avis sont partagés sur ses bienfaits comme sur ses défauts. Le rôle de l'information documentaire apportée par ces fiches se borne à expliquer le système, à en démonter le mécanisme, et si possible à le dépouiller des mythes et des tabous qui trop souvent le dénaturent. En aucun cas il n'en constitue une justification pas plus qu'il n'en fait la critique. Lorsque l'on parle d'un système d'initiative privée, qui fait appel à l'intérêt personnel, donc dans une certaine mesure, pour employer un mot du vocabulaire de la morale, à l'égoïsme humain, il est absolument vain de prendre position sur ce point, dans la phase *explicative* qui est celle de ces fiches. Il ne sera évidemment possible d'améliorer le système qu'à partir du moment où ceux — nous tous — qui en vivent l'auront compris.



Classification des fiches économiques

1.00 Principe de base

- 1.10 Besoins et biens
- 1.20 Utilité et valeur
- 1.30 Division du travail - échanges
- 1.40 Création de richesses

2.00 Production - entreprise

- 2.10 Facteurs de production
- 2.11 Nature
- 2.12 Capital
- 2.13 Travail
- 2.20 L'entrepreneur
- 2.21 Coût de production

3.00 Marchés - prix

- 3.10 Offre
- 3.20 Demande
- 3.30 Concurrence
- 3.31 Concurrence imparfaite : cartel, monopole

4.00 Revenu - affectation du revenu

- 4.10 Les revenus
- 4.11 Salaire
- 4.12 Intérêt

- 4.13 Profit
- 4.14 Rente
- 4.20 La dépense
- 4.30 L'épargne
- 4.31 Formation de l'épargne
- 4.32 Affectation de l'épargne
- 4.40 L'investissement
- 4.50 L'équilibre épargne - investissement

5.00 La monnaie

- 5.10 Définitions, origine, fonction
- 5.20 La circulation monétaire
- 5.30 Le système monétaire national
- 5.31 Pouvoir d'achat
- 5.40 Système monétaire international
- 5.41 Les changes
- 5.42 Liquidités internationales : l'or, les devises
- 5.50 Politique monétaire
- 5.60 Inflation - déflation

6.00 Crédit - banques

7.00 Echanges internationaux

8.00 Comptabilité nationale

9.00 Fluctuations économiques

10.00 Finances publiques - politiques économiques

Exemple d'une fiche :

Formation de l'épargne

Epargne et consommation

Il y a deux manières d'utiliser son revenu. On peut consommer, c'est-à-dire l'affecter à l'achat de biens. On peut épargner, autrement dit différer la date de la consommation et accumuler par conséquent un certain pouvoir d'achat. Ces deux attitudes, que l'on oppose, s'expriment aussi en termes de satisfaction. Si je dépense immédiatement et complètement mon salaire, je satisfais mes besoins **solubles** (bien sûr, je ne satisfais jamais tous mes besoins (cf. chiffre 1.10, besoins et biens). Si au contraire, je le mets intégralement « de côté », je **retarde** ma satisfaction. Je fais un **effort**. Cet effort **n'est pas gratuit** (cf. chiffres 4.12, intérêt et 4.32, affectation de l'épargne).

L'épargne a des buts généralement assez précis :

- mieux **échelonner la consommation**, en ne dépensant qu'un quart de son salaire par semaine, par exemple,
- accumuler la somme nécessaire à l'**achat d'un bien** particulièrement **onéreux** ; d'où l'expression « cette voiture représente 5 mois de salaire » ;
- **se prémunir contre les fluctuations du revenu**, ou, ce qui revient au même, stabiliser son niveau de consommation ; le gérant d'hôtel dans une station de sports d'hiver « fait de bonnes affaires » en pleine saison, mais vit toute l'année du fruit de son travail de quelques mois ;
- enfin et surtout, accumuler des ressources pendant sa vie active pour **assurer ses vieux jours**.

Notons, pour ce dernier point, que l'**épargne obligatoire** l'emporte de nos jours sur l'**épargne volontaire** : les cotisations à l'Assurance vieillesse et survivants (AVS), aux caisses de pension des entreprises ou des syndicats, assimilées à tort à un impôt par ceux qui les paient, constituent une véritable épargne.

On peut également considérer les **assurances-vie** (à capitalisation) comme une sorte d'épargne obligatoire, dans la mesure où le signataire d'une police d'assurance-vie s'engage à verser périodiquement et jusqu'à l'échéance du contrat le montant de sa prime.

Propension à épargner

L'épargne est le fait des **individus** aussi bien que de **toutes les collectivités** : l'**Etat** épargne, les **entreprises** industrielles et commerciales épargnent. Collectivités publiques et privées accumulent dans la mesure de leurs possibilités les ressources financières qui leur permettront d'assurer leur développement sans recourir à l'emprunt. Le produit de l'épargne constitue le **capital** (cf. chiffre 2.12, capital).

Chaque sujet économique épargne en fonction de motivations qui lui sont propres. L'Etat poursuit une politique, dans la limite de ses moyens, mais d'une manière assez **indépendante** des facteurs extérieurs. Les entreprises en revanche sont très sensibles au niveau des **taux d'intérêt**, aux exigences de leurs **actionnaires**, à la **marche de leurs affaires**. Quant aux particuliers, leur comportement en la matière paraît assez irrationnel.

L'individu est parfaitement libre d'épargner la proportion de son revenu qu'il lui plaît. En réalité, le partage qu'il établit entre sa consommation et son épargne obéit à certaines **constantes**. En premier lieu, l'épargne sera naturellement d'autant plus difficile que le revenu sera faible. Inversement, plus l'individu sera aisé, moins il aura de restrictions à imposer à sa consommation. et par conséquent, plus il épargnera.

En second lieu, les attitudes individuelles sont **conditionnées par les mœurs**, le genre de vie au sein de la société à laquelle elles se rattachent. « Le Suisse épargne beaucoup » est une affirmation non dénuée de fondement.

Enfin, le niveau de l'épargne individuelle peut être, quoique assez faiblement, influencé par les fluctuations des taux d'intérêt. L'incidence du facteur **sécurité**, surtout pour les petits épargnants, joue un rôle très important. Dans les pays où les prix ne cessent de monter, l'épargnant se décourage de voir son capital grignoté par l'inflation. En périodes troublées, d'agitation sociale ou d'incertitude politique, les gens achètent inconsidérément et l'épargne peut tomber à zéro.

Mais en règle générale, l'épargne s'inscrit dans un rapport assez **stable** et l'on parle de « **propension à épargner** », tout comme l'on parle, à l'inverse, de « propension à consommer ». On constate que ce rapport revenu/épargne varie selon une courbe régulière lorsque le revenu augmente.

Voici le résultat d'une observation de la propension à épargner auprès d'un échantillon représentatif d'une population à une période donnée :

Revenu	Consommation	Epargne
1 000	1 180	— 180
2 000	2 000	0
3 000	2 700	300
4 000	3 400	600
5 000	4 000	1 000
6 000	4 500	1 500
7 000	5 000	2 000

On voit donc qu'au-dessous d'un certain plancher, la propension à épargner est **négative**, c'est-à-dire que l'on assiste à une « désépargne » : le revenu est insuffisant pour assurer un minimum de consommation. L'individu est obligé de puiser dans ses réserves, ou d'emprunter.

Plus le revenu augmente, plus la propension à épargner devient forte. Ainsi, à partir d'un revenu de 6 000, une augmentation de 1 000 (+17 %) entraîne une augmentation de l'épargne de 33 %, alors que la consommation ne s'élève que de 11 %.

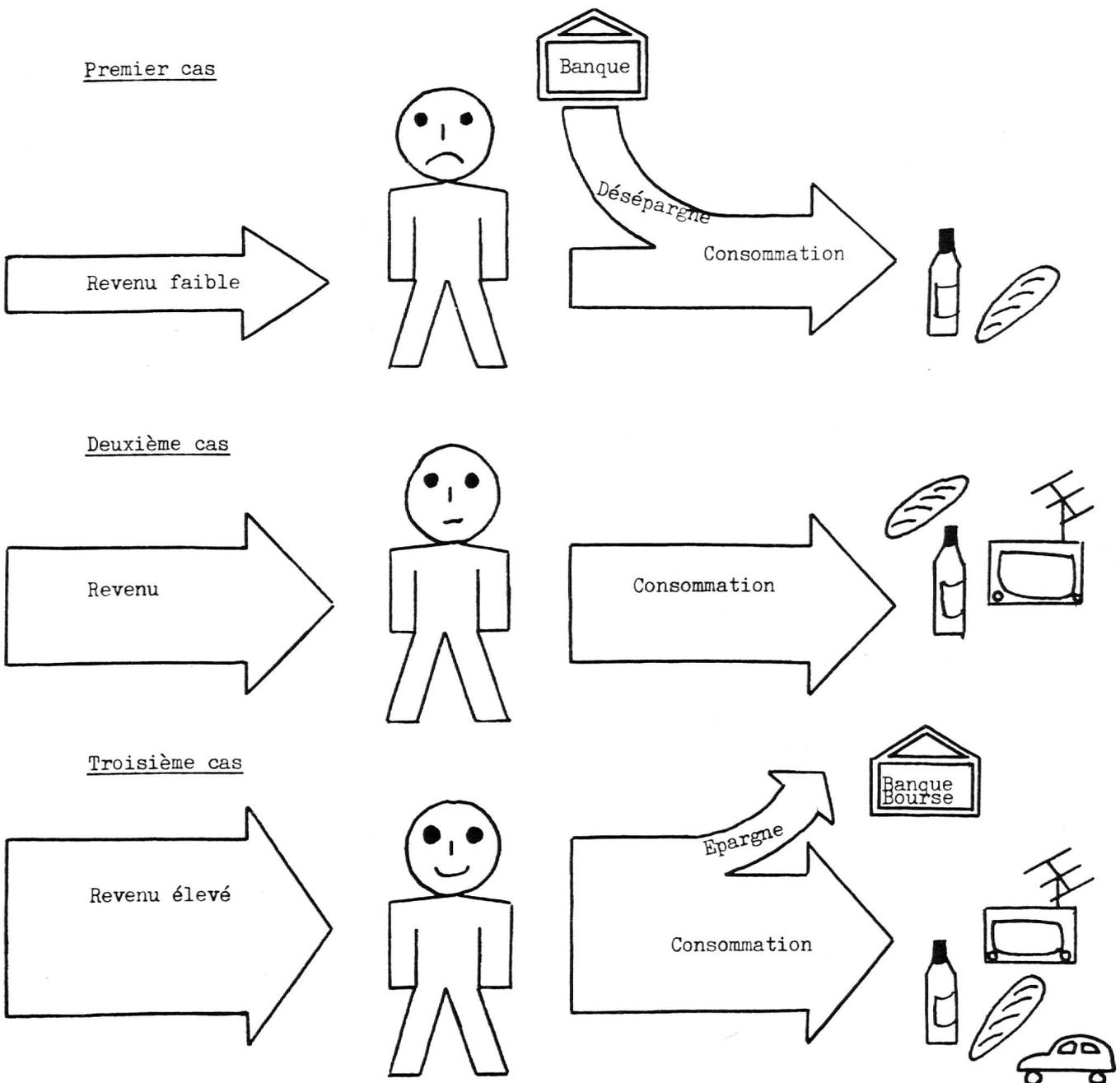
(4.31 Formation de l'épargne)

Graphique : propension à épargner

Lorsque le revenu est très faible, il ne suffit plus à couvrir les besoins de la consommation. Lorsque la consommation est supérieure au revenu, on parle de désépargne (premier dessin).

A un certain niveau de revenu, celui-ci couvre juste la consommation. L'épargne est nulle, donc la propension à épargner est égale à zéro (deuxième dessin).

Plus le revenu s'élève, plus forte en est la part épargnée ; simultanément, le rythme d'accroissement de la consommation ralentit (troisième dessin).



De la relation prix — salaires à la rationalisation

Exemple d'une leçon d'économie en classe

Résumé de l'exposé de M. Albert Tille

L'économie forme un tout. Il y a interdépendance croissante entre les divers phénomènes à mesure que la société économique s'organise. Il est donc difficile de la saisir dans son ensemble. D'autre part, isoler une question du contexte général, c'est souvent la dénaturer.

Mais il faut bien empoigner le problème par un bout :

- S'efforcer de choisir un exemple le plus simple possible. Trouver dans le rapport salaires-prix la chaîne la plus courte afin que le phénomène de dépendance d'un facteur avec l'autre soit visible.
- Choisir l'exemple le plus proche de l'enfant : au bout du processus économique, au niveau de l'acte d'achat de détail. L'enfant n'est encore qu'un consommateur et rien d'autre.



Exemple proposé

Une famille dont le père travaille dans un magasin d'alimentation occupant une quinzaine de personnes : la mère dispose d'un budget donné. Elle fait ses achats dans le magasin en question et se plaint de ne pouvoir se procurer suffisamment de marchandises.

La question qui se pose est de savoir ce qu'il faut faire pour acheter plus.

Ce problème est tout à fait accessible à l'enfant qui ressent certainement le désir de consommer plus (douceurs, gadgets, etc.).

Pour parvenir à sa démonstration, on s'efforcera de maintenir l'exemple dans son cadre : que le père reste dans le magasin et que la mère continue d'y faire ses achats.

Plusieurs solutions peuvent être proposées :

1. Choisir un magasin meilleur marché : nous écartons cette possibilité en évoquant des motifs tels que distance, qualité et service du magasin, etc.
2. Emprunter de l'argent : nous l'écartons également car elle entraîne des inconvénients plus ou moins graves comme le paiement d'intérêts, le remboursement de la dette.
3. Le père doit gagner davantage, en acceptant par exemple un travail annexe : mais dans ce cas, il y a l'inconvénient du surcroît de travail, des loisirs diminués, etc.

Transposons maintenant le problème au niveau de l'entreprise. A ce stade, il faut faire prendre conscience du fait que ce n'est plus seulement les membres de la famille qui sont impliqués dans les solutions proposées.

Une nouvelle question se pose à ce niveau :

Comment parvenir à hausser les salaires ?

Ce n'est pas seulement le père qui doit gagner plus mais tout le monde pour des raisons d'équité. Les solutions qu'on peut proposer sont les suivantes :

1. Diminuer les bénéfices du patron. Nous touchons là au problème de la répartition de la richesse : nous pouvons évoquer l'exemple du gâteau coupé en tranches inégales. On pourrait mieux répartir et atteindre un faible gain pour tous. La meilleure solution serait peut-être d'avoir un gâteau plus gros.
2. Augmenter les prix. La mère aura plus d'argent mais elle paiera plus cher : le gain général sera nul. C'est la fameuse spirale des prix et des salaires.

Retenons une autre solution : que le même travail se fasse d'une manière plus économique. La solution la plus facile à expliquer est le gain en personnel. Il s'agit donc d'un problème de **rationalisation** : au lieu d'occuper 15 personnes, l'entreprise pourra faire le travail avec 12 personnes ; les trois autres trouveront de l'emploi ailleurs. Mais il ne doit pas s'agir de faire travailler plus ceux qui restent.

Les exemples de rationalisation sont nombreux ; nous en citerons quelques-uns :

- une meilleure organisation des horaires ;
- mécanisation de la manutention (palettes, élévateurs mécaniques) ;
- introduction du libre service : une caissière, du personnel remplissant les gondoles, au lieu de vendeuses ;
- préemballage ;
- rationalisation des livraisons par camions, etc.

La rationalisation aura deux effets : une hausse des salaires ou une baisse des prix. Mais elle peut entraîner des problèmes plus complexes qu'il faut renoncer à traiter s'il s'agit de petits élèves.

Pour les jeunes élèves, on pourrait prendre un exemple plus simple, par exemple en étudiant les gestes de travail pour l'envoi d'un grand nombre de lettres : pliage, adressage, mise en enveloppes, timbres, etc.

Pour les grands élèves, il sera possible de pousser le jeu de la rationalisation plus loin en introduisant des notions comptables. Pensons par exemple à la rotation des stocks : des stocks importants signifient une immobilisation de fonds. Le but sera d'avoir le moins de stocks possible en les faisant tourner rapidement ; on pourra y arriver par un meilleur contrôle permanent des stocks, par une diminution de l'assortiment, par des prévisions de vente.

Nous débouchons là sur les formes nouvelles de distribution, et le dialogue pourra s'engager pour savoir laquelle des formules est préférable. Ainsi, les élèves participeront à un débat qui est actuel et pratique.

Le mécanisme du système monétaire

Résumé de l'exposé de M. Jean-Marie Laya

J'essaierai de vous expliquer dans les grandes lignes comment fonctionne le système monétaire. Je précise que cet exposé s'adresse aux maîtres, pour leur faire comprendre certains mécanismes apparemment très complexes.

Si l'on veut expliquer le système monétaire, il faut partir de principes généraux : la monnaie n'est pas un but en soi, mais un véhicule.

Vous vous souvenez du graphique de M. Masméjan sur la mobilité du système économique (cf. la publication sur le séminaire de Chexbres 1968). En lui appliquant en sous-impression une carte du monde, nous avons la réalité politique qui conditionne le système économique. Pour que ce système marche, il faut qu'il y ait un véhicule, c'est la monnaie, et qu'il puisse passer d'un pays à l'autre : c'est le système monétaire.

Vers 1300 apparurent les premières lettres de change entre Nuremberg et Venise, système qui fonctionnait très bien : c'était la première monnaie fiduciaire.

Il y a cinq éléments fondamentaux dans le système monétaire :

- la circulation fiduciaire
- la réserve métallique (l'or)
- la réserve en devises (depuis 1914)
- la balance commerciale
- la balance des paiements

A quoi servent les mécanismes monétaires ?

Les objectifs de tous ces mécanismes dans l'économie internationale sont :

- 1 de favoriser le développement des échanges de biens et de services entre les pays ;
- 2 de stabiliser l'économie et atténuer les fluctuations conjoncturelles, de lutter contre l'inflation et la déflation ;
- 3 d'assurer la libre convertibilité, c'est-à-dire de rendre possible l'échange de monnaies nationales contre des monnaies étrangères et réciproquement.
- 4 de stabiliser les cours des changes, c'est-à-dire les rapports des monnaies entre elles ;
- 5 d'assurer l'équilibre de la balance des paiements (le bilan de toutes les transactions économiques entre un pays et l'étranger), c'est-à-dire l'égalité entre les crédits et les débits d'un pays ;
- 6 d'atténuer des difficultés financières (par exemple les effets de mouvements erratiques des capitaux, ou la spéculation contre certaines monnaies, etc.).

Au centre, dans chaque pays, se trouve l'institut d'émission (la Banque Nationale), qui est l'agent de liaison.

Comment fonctionne le système ? Nous sommes ici en face du principe des vases communicants : d'un côté, la circula-

tion fiduciaire qui est fluctuante : l'institut d'émission peut augmenter ou diminuer le nombre de billets selon les besoins de l'économie ; de l'autre, une couverture métallique (réserve d'or) qui devrait, en principe, être de 100 %. Le but de cette disposition est d'empêcher une émission exagérée de billets de banque et la dépréciation de la monnaie qui en résulterait. (Toutefois, la couverture de 100 % n'est plus aujourd'hui exigée, puisque les billets ne sont plus convertibles en or, et la banque d'émission s'inspire pour la quantité de monnaie des besoins de l'économie nationale.)



Nous vivons sous un régime d'étalon de change or, c'est-à-dire que l'or ne constitue pas la seule réserve, mais certaines devises étrangères considérées comme équivalentes à l'or et convertibles à un taux fixe s'y ajoutent. Les réserves en devises sont généralement faites en dollars et en livres sterling.

Tout l'équilibre du système monétaire d'un pays est fonction de ses courants d'échange. Pour vivre, un pays doit vendre, et surtout vendre à l'étranger, donc exporter. Du

point de vue monétaire, il est important d'exporter et d'avoir si possible une balance commerciale positive ou équilibrée.

Prenons le cas d'un salarié : il « exporte » quelque chose, du travail manuel ou du travail intellectuel. Avec son salaire, il subvient à ses besoins et il constitue des réserves (balance positive). Si ses dépenses excèdent son gain, il va à la banque et puise dans ses réserves. Le mécanisme est le même à l'échelon d'un pays.

Le rôle de l'or

Chaque pays a une monnaie différente. Il faut alors un système qui permette des échanges et des comparaisons : c'est l'or. Les monnaies ont un certain rapport avec l'or et avec le dollar. On parle de parité or et de parité dollar, définie par une quantité constante de métal précieux. En France, par exemple, l'unité monétaire, le franc, équivaut à 0,18 g. d'or. Le dollar américain équivaut à 0,89 g. d'or ; les Etats-Unis se sont engagés à racheter toutes les monnaies à 35 dollars l'once d'or.

La parité elle-même est toutefois une formule peu souple. C'est pourquoi on a fixé une amplitude de variations, la parité étant l'élément de base avec, en dessous, un prix plancher et en dessus, un prix plafond.

Ce système ne fonctionne pas sans restriction :

L'Algérie, par exemple, n'a aucune parité ; il est impossible d'acheter des dinars en dehors du pays.

La France a connu une fuite de capitaux : elle a institué le contrôle des changes, c'est-à-dire interdit l'exportation de capitaux en francs français sans autorisation de l'institut d'émission. C'est une mesure qui a l'inconvénient de créer des marchés de change parallèles : un cours officiel de 86, un cours réel de 78.

Les exemples montrent qu'il est difficile de ne pas jouer le jeu ; une pénalisation s'ensuit toujours, la réévaluation ou, souvent, quand les choses vont mal, la dévaluation.

La dévaluation

Considérons le cas de la France et de la Grande-Bretagne : ces deux pays importent actuellement plus qu'elles n'exportent, leurs prix n'étant pas compétitifs. Pour combler leur déficit, ils font une ponction dans leurs réserves ; celles-ci diminuent et le public perd la confiance dans ces monnaies. Des francs et des livres sterling sont vendus par leurs détenteurs (qui prévoient une baisse de cours), les cours baissent effectivement à la suite de l'offre de ces monnaies sur le marché, et l'institut d'émission est obligé de les racheter et fait, à cet effet, de nouvelles ponctions dans les réserves.

Arrivé à un certain stade, l'Etat doit procéder à une dévaluation : il change la parité en la diminuant (par exemple de 10 %). Il en résulte que les produits du pays qui a dévalué deviennent 10 % plus compétitifs sur le marché extérieur, et les exportations sont alors stimulées. En revanche, les importations, devenues plus chères, sont freinées.

La dévaluation est un phénomène essentiellement commercial.

Une certaine hausse des prix dans le pays en question suivra en raison de la majoration des prix des matières premières venant de l'étranger ; ceux-ci se répercuteront sur les prix intérieurs.

Assez souvent, une dévaluation entraîne la dévaluation chez les partenaires. L'exemple des oranges est significatif : les deux partenaires de la Grande-Bretagne, Israël et l'Espagne, ont tous les deux dévalué après la Grande-Bretagne.

La réévaluation

La réévaluation est l'opération contraire d'une dévaluation. Puisqu'elle a pour effet de freiner les exportations et d'encourager les importations, elle est rarement appliquée. Il y a toutefois des exemples de pays qui ont procédé à une réévaluation pour lutter contre une inflation venant de l'étranger (la Suède et le Canada au lendemain de la Seconde Guerre mondiale).

La République fédérale allemande a une balance excessivement positive, les exportations dépassent donc largement les importations. En conséquence, le mark allemand est très solide et on a tendance à le considérer comme une monnaie refuge. L'Allemagne a déjà une fois réévalué le DM, en 1961, et refuse actuellement de refaire cette opération, puisqu'elle ne veut pas se pénaliser elle-même (produits du pays plus chers sur le marché étranger, produits étrangers moins chers dans le pays).

Pourtant, d'une manière générale, un pays devrait — ceci dans l'intérêt de l'équilibre économique mondial — procéder à une réévaluation lorsque sa balance est constamment excédentaire.

Vers une réforme du système monétaire ?

Le système monétaire actuel a permis une amélioration du bien-être assez général. Cependant, il y a eu ces derniers temps d'importants mouvements autour de la livre sterling, du franc français et du mark allemand, mouvements qui mettent le système en cause.

Il y aurait principalement deux raisons à évoquer pour réformer le système monétaire actuel :

1. La confiance limitée dans le dollar.

Il y a à l'heure actuelle une masse très considérable de dollars qui circulent à l'étranger dans des mains non américaines. La circulation de dollars est nettement supérieure aux réserves en or qui permettraient d'honorer l'engagement des Etats-Unis de le racheter.

2. Le manque de liquidités.

Les salaires sont plus élevés qu'il y a 50 ans ; des sommes fabuleuses sont dépensées dans la recherche et la technologie. Il faut trouver des liquidités plus larges.

Actuellement, dans le secteur industriel, un poste de travail coûte environ dix fois plus qu'après la guerre et vingt fois plus qu'avant 1930.

On dit généralement que Louis XIV avait saigné la France. Construire aujourd'hui Versailles ne coûterait pas plus cher qu'un porte-avions!

Pour réformer le système actuel, on a proposé

1. De doubler le prix de l'or (au lieu de 35 dollars l'once, 70 dollars). Cette mesure n'a plus de raison d'être, parce que le marché libre de l'or a été instauré récemment.

2. D'introduire des changes flottants. Cette mesure de fluctuations libres des changes présenterait certains inconvénients : elles introduiraient un élément de risque dans les prix et dans le commerce international et pourraient aboutir à des déséquilibres de balances des paiements.

3. D'augmenter les marges des parités : l'avantage de cette formule serait de pénaliser un peu la spéculation. Des réunions entre experts ont eu lieu, mais aucune décision n'a été prise jusqu'à ce jour.

La nécessité de réformes du système monétaire n'est plus niée aujourd'hui, mais les mesures proposées reflètent les divergences d'opinion et, en attendant des solutions « idéales », le système fonctionne tant bien que mal...

Comment l'enseignant peut-il s'initier aux problèmes économiques et les expliquer ensuite aux élèves de classes secondaires ?

Le couple inflation-déflation

Exposé de M. Tihomil Radja

Je suppose un maître secondaire, d'un certain âge, n'ayant jamais bénéficié de l'enseignement économique au cours de sa formation scolaire, placé en face d'une classe de jeunes têtes, plus ou moins désireuses de s'expliquer les phénomènes économiques dont leur environnement quotidien est imprégné.

Avant d'aborder mon sujet à proprement parler, je me permettrai, à l'instar de vos conférenciers de l'an dernier, de demander pourquoi la matière économique, pourtant essentielle à notre vie matérielle et spirituelle — car un minimum d'aisance matérielle est bien indispensable à la pratique de la vertu — n'est enseignée en secondaire, qu'aux élèves de classes commerciales, encore que de façon très comptable et, au niveau universitaire, qu'aux étudiants ayant opté pour de telles études à l'exclusion, ou presque, de tous les autres ?

Il est pour le moins amusant de constater que le goût de notre époque, très matérialiste sans aucun doute, ne pardonne pas à un honnête homme d'ignorer, par exemple, l'époque bleue de Picasso, ou encore l'art cinématographique de Jean-Luc Godard, alors que l'ignorance des notions, des faits et des concepts économiques élémentaires, tel revenu national ou inflation, ou encore productivité, est tolérée et même jugée normale.

Il y a plus. Souvent, trop souvent et à tous les échelons, on se permet de traiter les problèmes économiques en pleine connaissance de cause tout en ignorant les causes qui les engendrent et les mécanismes qui les moulent. Selon Raymond Aron, un des plus éminents sociologues politiques contemporains, Jean-Paul Sartre décrétait dans sa « Critique de la Raison dialectique » la vérité du « Capital » de Marx, sans l'avoir lu, bien entendu, et sans avoir acquis, au préalable, la moindre connaissance de l'économie politique. Prise sous cet angle, la fameuse contestation ne s'avère pas très sérieuse, car son mépris de la « société de consommation » n'a d'égal qu'une ignorance des problèmes économiques aussi élémentaires que têtus.

Il importe donc de connaître les mécanismes et les problèmes économiques fondamentaux avant de porter un jugement, souvent trop tranché, sur tel ou tel aspect de la réalité socio-économique et, surtout, avant de vouloir opérer

l'adéquation des faits économiques aux valeurs fondamentales d'une civilisation donnée et vice versa.

Il importe, en conséquence, d'enseigner la matière économique à tous les niveaux, ou presque, car les problèmes éco-



nomiques sont loin d'être relégués à l'arrière-plan des préoccupations des humains, pour céder la place aux véritables problèmes de l'existence que sont la religion, la morale et la culture.

Les problèmes économiques dominent, par contre, les réalités quotidiennes locales, nationales et internationales à tel point que l'économique est et restera encore pour longtemps l'un des dénominateurs communs essentiels à tous les peuples,

toutes les civilisations et à tous les continents de notre planète.

Mais, avant d'enseigner et surtout en enseignant, il faut s'instruire soi-même, très souvent en autodidacte, ce qui n'est pas forcément un inconvénient d'ailleurs, car l'éducation, après tout, n'est pas seulement le fait de l'école, mais aussi de quelque vertu qu'on porte en soi.

Quelle que soit, cependant, la vertu et la soif de pénétrer un problème économique, l'observateur se heurte à toutes sortes de difficultés, dont la moindre n'est pas un certain ésotérisme du langage économique, très souvent parfaitement inutile pour le spécialiste et bien inintelligible pour le profane. Cependant, la difficulté principale semble résider dans la complexité réelle des problèmes économiques où le nombre des variables et des impondérables est très élevé, de sorte qu'il est plus aisé de calculer la trajectoire d'un vaisseau cosmique que de mesurer l'impact d'une décision économique dans un contexte donné.

C'est que la science économique est une science peu exacte, selon d'aucuns « la dernière des sciences et la première des beaux-arts ». Pour être quelque peu valable, la science économique ne saurait se passer des disciplines voisines que sont la sociologie, la psychologie et la politique. Plus particulièrement, l'art de l'équilibre économique est plutôt le fruit des ajustements empiriques que le résultat d'une application rigoureuse de la science économique.

J'arrive ainsi au vif du sujet, car — selon Lasserre — l'inflation serait un « déséquilibre économique caractérisé par une hausse générale des prix » et la déflation serait « suppression ou diminution de l'inflation ». Comme angle d'attaque de ce sujet vaste et complexe, je prends un passage écrit par Hugo Allemann dans le Bulletin d'information du délégué aux questions conjoncturelles pour mars 1969 : « Le rapport entre la masse monétaire et le volume des biens offerts, qui détermine le niveau général des prix, peut être perturbé par le secteur privé de l'économie indigène, par l'aménagement des finances publiques et l'état des relations économiques extérieures. » En soumettant ce passage à une analyse quelque peu développée, tout en restant très élémentaire, il est possible d'expliquer le processus inflationniste-déflationniste aux élèves des classes secondaires. Pourquoi pas ?

A. Les relations entre les flux monétaires et les flux réels

Le rapport entre la masse monétaire et le volume des biens offerts, qui détermine le niveau général des prix peut s'exprimer par la formule suivante :

$$P = \frac{M}{V}$$

$P =$ prix
 $M =$ masse monétaire
 $V =$ volume des biens

Ce rapport peut être également présenté sous forme d'une balance à deux plateaux sur laquelle le fléau indique l'orientation des prix :

- si le fléau reste en position d'équilibre, les prix ne bougent pas ;
- s'il penche du côté de M , les prix augmentent plus ou moins rapidement (inflation) ;

— s'il penche du côté de V , les prix tendent à baisser (déflation).

Le premier cas revêt une forme idéale lorsque M et V augmentent simultanément et dans des proportions semblables. Cela veut dire que l'activité économique dans un système donné augmente sans aucune perturbation dans le domaine des prix. Dans la réalité, cependant, ce cas idéal est quasi inexistant ou bien, s'il existe, il est plutôt la conséquence d'une stagnation ou tout au plus d'une très lente croissance économique. Le Portugal du Dr Salazar s'approche assez bien de cet équilibre des prix, mais dans les conditions d'une trop lente croissance économique. Sans savoir trop pourquoi, une légère mais constante augmentation des prix peut s'accompagner d'une croissance économique très satisfaisante. Durant la décennie 1950-1960, le produit national de la Suisse augmentait régulièrement à un rythme annuel moyen supérieur à 6 %, alors que les prix à la consommation n'augmentaient que de 1,2 % par an. Depuis 1960, cependant, la poussée des prix s'est fortement accentuée, environ au taux moyen de 4 % entre 1960 et 1967, ce qui a fortement perturbé le fonctionnement de notre économie et a abouti à l'intervention directe des pouvoirs publics dans l'économie privée, cas unique dans l'économie suisse en temps de paix.

Il est des cas encore plus prononcés où l'évolution de M et de V est tellement divergente que les poussées inflationnistes et les contractions déflationnistes revêtent une ampleur par trop brutale. L'exemple classique est celui de l'Allemagne, de mai 1921 à février 1923, où les prix ont subi une variation proportionnelle de 1 à 430 ! Ou encore, mais dans un autre sens, entre mai 1922 et décembre 1923 en Tchécoslovaquie où les prix ont baissé de 33 %, alors que la masse monétaire est restée quasi constante.

Ces deux exemples ne confirment néanmoins pas entièrement notre relation $P = \frac{M}{V}$. C'est dire combien la théorie

économique est complexe et dépend des réactions psychologiques, des appréciations subjectives des individus, des mouvements d'opinion collectifs, des perspectives et prévisions qui provoquent immédiatement des variations de prix qui ne se seraient réalisées que plus tard, ou qui ne se seraient pas réalisées du tout.

En définitive, la relation $P = \frac{M}{V}$ n'est autre chose qu'un truisme qui est vrai par définition. Néanmoins, cette relation simple donne une vue rapide et pénétrante des phénomènes de niveaux des prix.

Il va de soi que le maître expliquera aux élèves la notion de masse monétaire, étant entendu qu'il s'agit non seulement des billets et des pièces en circulation, mais aussi de la « monnaie bancaire » ; la notion du niveau des prix, ce qui est assez bien traduit par l'indice des prix à la consommation ; la notion des biens offerts, étant entendu qu'il s'agit également des services fournis ou offerts. Par contre, le maître pourrait s'abstenir d'introduire la notion de vitesse de la circulation (C), étant donné que ce concept est difficilement

quantifiable et très controversé d'ailleurs, ce qui donnerait

la forme suivante à notre relation $P = \frac{M}{V}$:

$$P = \frac{M' C' + M C}{V}$$

M' étant la « monnaie bancaire »

C et C' la vitesse de circulation de masses monétaires.

Mais, le maître peut utilement introduire deux situations hautement explicatives dans le fonctionnement de la relation

$$P = \frac{M}{V}$$

1. Dans une situation caractérisée par un sous-emploi de la main-d'œuvre et par une sous-occupation des capacités productives, l'augmentation de M se traduit par une animation des activités économiques.
2. Dans une situation contraire où règne le plein emploi sur toute la ligne, toute augmentation de M provoque immédiatement la hausse des prix.

B. Les causes possibles des inadaptations entre les flux monétaires et les flux réels

Dans le texte cité plus haut, Hugo Allemann poursuit que « Le niveau général des prix peut être perturbé par le secteur privé de l'économie indigène, par l'aménagement des finances publiques et l'état des relations économiques extérieures ».

Il convient d'analyser et de compléter, au besoin, ces causes possibles d'impulsions tendant à perturber l'équilibre de notre relation fondamentale $P = \frac{M}{V}$. Ces inadaptations peuvent trouver leur cause aussi bien du côté des flux monétaires que des flux réels.

1. L'excédent des **flux monétaires** sur les flux réels peut apparaître dans des zones très variées de l'économie.
 - a) L'augmentation des dépenses publiques en revenus distribués ou en investissements financés par le déficit budgétaire, ou intervenue dans une phase où le secteur privé est en pleine expansion.

Exemple :
La Suisse entre 1950 et 1959 et, ensuite, entre 1959 et 1969.
 - b) L'accroissement des dépenses de consommation au détriment de l'épargne habituelle.

Exemple :
Les Etats-Unis dans les années 1968-1969.
 - c) La création de crédits additionnels par les banques.

Exemple :
La Suisse dans les années 1960.
 - d) La hausse des salaires dans l'économie.
 - e) L'indexation des revenus dans des secteurs peu productifs.
2. L'insuffisance ou la pléthore des **flux réels** proviennent de causes de rigidité très diverses de l'offre des biens et des services :
 - a) mauvaises récoltes ou récoltes pléthoriques ;
 - b) destructions de guerre ou productions pléthoriques ;
 - c) entraves aux importations nécessaires.

Cette liste est loin d'être exhaustive. Ce qui compte pour l'observateur c'est repérer la nature des tensions inflationnistes, les localiser et découvrir les incitations inflationnistes au sein de l'économie.

Les diverses origines de l'inflation peuvent se rassembler en deux foyers principaux :

- L'inflation causée par un **excès de demande** qui entraîne un accroissement des prix, des profits, des salaires. La caractéristique de cette inflation est la généralisation des profits exceptionnels, qui, une fois l'expansion déclenchée, fournissent à la fois un motif et un moyen à sa continuation.
- L'inflation initiée par la **hausse des coûts**, c'est-à-dire la hausse autonome de salaires ou de profits qui, en l'absence de tout excès préalable de la demande, provoque la hausse des prix et engendre ainsi la fameuse spirale des salaires et des prix.

Ces deux types d'inflation se combinent dans toute situation concrète.

L'inflation peut également être **structurelle** et c'est alors le cas le plus grave. Dans ce cas, l'inflation est « installée » dans l'économie. Cette situation découle de pratiques institutionnelles ou d'états d'esprit enracinés, de circonstances qui sont difficilement modifiables à court terme. La France fournit le meilleur exemple de cette inflation structurelle. Depuis la guerre de 1914-1918, ce pays vit en état d'inflation chronique. Le réseau des protections douanières ou intérieures qui empêchent la baisse des prix, l'incohérence du secteur de la distribution, les rémunérations résultant davantage de pressions de groupe que de la productivité, les dépenses publiques d'inspiration politique, la préférence pour les rentes en lieu et place des profits.

C. Le processus inflationniste

1. L'inflation ouverte

Une incitation inflationniste initiale suscite un processus cumulatif de hausse des prix, dont le déroulement s'explique, d'une part, par le comportement des groupes sociaux et, d'autre part, par les anticipations des particuliers et des entreprises.

Exemple :

Il semble que l'inflation actuelle aux Etats-Unis ait pris sa naissance dans les dépenses militaires et également dans le secteur des services, notamment des services médicaux. Les perdants dans l'affaire semblent être les salariés dans les secteurs qui ont conclu leurs contrats collectifs pour trois ans dans une période de stabilité des prix. Ces salariés se mettent à leur tour à revendiquer de nouvelles hausses de salaires. Ainsi, actions et réactions des divers groupes économiques engendrent un processus inflationniste.

Le comportement des groupes est commandé par des anticipations. Ce qui importe dans le déroulement d'une inflation, c'est le fait que certains particuliers prévoient une hausse des prix et agissent en conséquence. Les moins actifs à

leur tour, mais avec un certain décalage, exigent le réajustement ce qui déclenche une nouvelle vague d'inflation.

L'inflation ouverte peut ainsi devenir galopante (Allemagne 1924, Brésil 1964-1968). Au point culminant de l'inflation, il n'y a plus d'autre psychologie que celle de l'irrationnel et de la peur.

2. L'inflation latente

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, beaucoup de pays se sont efforcés de refouler ou contenir les pressions inflationnistes et de limiter les hausses de prix qui pourraient en résulter. La technique est connue : blocage des prix, rationnement, contrôle des changes, etc. (Grande-Bretagne et France, notamment). Les causes du déséquilibre ne disparaissent pas pour autant, l'inflation demeure latente. Elle est susceptible de désorienter l'activité économique, encourager le marché noir, éliminer les stimulants et surtout affaiblir la productivité.

Exemple :

La Grande-Bretagne. Les secousses sociales peuvent être évitées, mais à la longue cette situation devient intenable. La « working class » approuve une telle politique qui protège sa situation économique et sociale, tandis que la « middle class » accepte l'austérité par discipline monétaire.

D. La politique anti-inflationniste

La politique anti-inflationniste a pour objectif de rétablir l'équilibre, sans pour autant casser l'expansion. Elle consiste à diminuer le flux monétaire en excédent ou à accroître le flux réel insuffisant.

Exemple : La Suisse en 1964, et les Etats-Unis en 1969.

Les mesures anti-inflationnistes sont habituellement les suivantes :

- accroître les importations de choc (Afrique du Sud en 1918) ;
- limitation du crédit (Etats-Unis) ;
- impôts directs et indirects (Etats-Unis) ;
- souscription à des emprunts d'Etat (France), etc.

Dans une période d'inflation déclarée, la lutte peut être menée par la **ponction monétaire** ou **déflation**.

Elle peut être

- monétaire : destruction matérielle, République fédérale allemande en 1948 ;
- financière : réserves obligatoires ;
- de crédit : taux d'escompte.

E. En conclusion

Nous avons analysé l'inflation sous des angles différents, laissant de côté toutefois l'aspect international et celui qui a trait à la redistribution des revenus. La théorie de l'inflation doit réaliser de nouveaux progrès notamment :

- dans les évaluations quantitatives des variables économiques ;
- une meilleure synthèse dans l'explication de ses causes compte tenu des interférences sociologiques et psychologiques.

De nos jours, cependant, il n'est pas tant question d'éliminer l'inflation totalement, mais plutôt de la contenir dans des limites acceptables que l'on fixe en dessous de 3 % du taux de renchérissement annuel. Nous vivons, donc, dans une époque d'inflation « rampante ». C'est une donnée. Dès lors, pourquoi ne pas adapter notre façon de penser, notre système économique et nos habitudes de consommation ou d'épargne à cette réalité fondamentale au lieu de lui déclarer un vain combat doctrinal ? L'objectif étant l'équilibre économique et social avec du travail et de la prospérité pour tous dans une société libre.

Résumé des débats

Profitant de l'occasion qui leur était donnée de discuter avec des spécialistes de l'information économique, les participants n'ont pas manqué, à l'issue des conférences, de poser de nombreuses questions, et les débats ont été parfois passionnés.

Les réflexions et discussions se sont finalement ramenés à cinq thèmes:

Peut-on faire une information économique objective ?

Dès qu'on parle d'argent, le climat a tendance à devenir passionnel, car on touche à des conceptions générales et fondamentales qui diffèrent selon les individus. L'enfant étant déjà conditionné par son milieu familial, l'enseignant se trouve dans une position délicate. On se demande dès lors : est-ce que tout est bon à dire ?

A ce propos, les exemples de leçons ont suscité certaines réactions. Il a été avancé que la tâche de l'enseignant pour expliquer les mécanismes économiques n'est pas facile. La réticence de certains enseignants de décrire la réalité économique plutôt que l'apprécier est encore forte.

Les jeux et les tests sont-ils un bon moyen d'initiation aux problèmes économiques ?

Les jeux sont un bon moyen d'« accrochage », une formule très valable pour susciter l'intérêt des élèves.

La porte est ouverte à l'imagination des maîtres. Un des conférenciers a fait une expérience dans une classe avec un jeu conçu par lui pour éclairer la notion d'échanges : des pièces de bois représentaient des marchandises, des billes une monnaie. L'intérêt a été réel et l'expérience concluante. Dans certaines classes, des coopératives ont été créées, qui permettent l'initiation à certains mécanismes de base. Le jeu a l'avantage de pouvoir refléter une situation économique réelle, quoique simplifiée, et de la mettre à la portée de l'enfant. Il permet l'introduction, sous une forme attractive, d'un bon nombre de termes économiques. C'est une formule à développer. Certaines suggestions ont été faites : création de coopératives scolaires, avec budget : cotisations mensuelles, achats, emprunts éventuels, etc ; organisation de soirées de classe, avec confection et vente d'objets, assimilation de la classe à une entreprise.

Comment acquérir la coopération des parents ?

Il importe que les parents soient sensibilisés aux problèmes économiques et fassent, dans ce domaine également leur part de l'éducation des enfants. Mais bien des parents ne

s'intéressent pas à ces questions ou pensent que les problèmes financiers ne regardent pas les enfants. Pour susciter leur intérêt et acquérir leur coopération, on pense que la télévision et la presse écrite peuvent beaucoup faire. Des forums ou autres émissions de télévision pourraient être étayées par une information écrite, distribuée à l'avance ou publiée dans certains journaux ou revues. Un matériel d'information économique de qualité, remis aux élèves, contribuerait sans doute à capter l'attention des parents. On pourrait aussi organiser des réunions de parents pour leur présenter le problème de l'information économique à l'école, ce qui préviendrait peut-être certaines réactions négatives.

Formation et information des enseignants

On part du principe que les enseignants s'intéressent à l'économie qui les touche journallement.

Pour les futurs enseignants, on souhaite l'introduction de cours d'économie dans les écoles normales. Pour ceux en fonction actuellement et n'ayant pas de formation de base, une bibliographie a été établie, et les fiches économiques dont la publication commencera prochainement leur apporteront une information de base. Les publications des banques et les pages économiques des grands quotidiens sont également de bonnes sources d'information.

On a émis le vœu que les Départements de l'instruction publique facilitent la formation des maîtres dans le domaine économique.

Les fiches économiques

Le Séminaire de Chexbres de l'année dernière avait adopté le principe de fiches économiques, rédigées par une commission comprenant des représentants de l'école et de la presse économique, et destinées à l'information « par étapes » du maître et des élèves. La commission, créée en automne dernier, s'est mise à l'ouvrage, et trois fiches ont vu le jour dont une (sur l'épargne) a déjà fait l'objet d'un sondage (voir l'exposé de M. Stepczynski). Présentée à Chexbres cette année, elle a été discutée dans ses moindres détails. Le format a été admis sans restriction. Quant à la présentation, certains souhaitent quelques modifications de détails. Pour les textes, on fait entière confiance à la commission, tout en insistant sur le caractère de neutralité qu'ils doivent avoir.

Quelques suggestions ont été faites : fiches à compléter, fiches fournissant des données statistiques récentes, etc.

Les premières fiches seront insérées dans l'« Educateur », avec un bon de commande.

Réponses aux 12 questions sur le monde économique

1. c) Le produit national brut s'est élevé en 1967 à 69 milliards de francs ; il est estimé pour 1968 à 73 milliards de francs.
2. d).
3. c).
4. b).
5. c).
6. L'horlogerie exporte la plus forte part de sa production, soit 97 %.
7. Non.
8. La balance commerciale présente la valeur totale des exportations et des importations du pays : elle est passive lorsque les importations dépassent les exportations. La Suisse a normalement une balance commerciale pas-

sive, mais celle-ci est compensée par les échanges invisibles (tourisme, transit, intérêts payés par l'étranger sur les capitaux empruntés, primes d'assurances payées par l'étranger, services bancaires, etc.).

9. a).
10. Aucun : tous ces pays sont à l'étalon de change or, c'est-à-dire qu'ils détiennent dans leurs réserves, à côté de l'or, une masse de monnaies étrangères considérées comme équivalentes à l'or et convertibles à un taux fixe contre leur propre monnaie.
11. a) et c).
12. Association européenne de libre-échange : Autriche, Danemark, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse : la Finlande a conclu un accord d'association avec l'AELE, en 1961.

comité central

15^e Semaine pédagogique internationale Trogen Village Pestalozzi, du 16 au 24 juillet 1969

Invitation aux enseignants de tous les degrés

Les Semaines pédagogiques internationales sont organisées, depuis 1953, dans une perspective de compréhension mutuelle et de collaboration entre maîtres de tous les degrés. Comme les précédentes, la rencontre de cette année est placée sous le patronage du Schweizerischer Lehrerverein, du Schweizerischer Lehrerinnenverein, de la Société pédagogique romande et d'autres organisations.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le programme qui suit, et nous serions heureux de pouvoir vous compter au nombre des participants.

Paul Binkert, rédacteur SLZ.

Programme

Thème général :

La crise de l'autorité dans l'éducation

Mercredi 16 juillet :

- Après-midi Arrivée des participants.
18.00 Ouverture de la Semaine et souper au Canada-Hall.
20.00 **A. Bill**, directeur du Village :
Le Village Pestalozzi, centre d'éducation internationale.

Jeudi 17 juillet :

- 09.30 Dr méd. **A. Friedemann**, psychiatre, Bienne :
Crise de l'autorité et difficultés dans l'acquisition des concepts de valeur.
(Point de vue de l'hygiène mentale).
Après-midi Visite commentée du Village Pestalozzi.
20.00 **F. Ruckstuhl**, professeur, Bellinzone :
Histoire d'une révolte d'élèves.
(Ecole normale de Locarno, hiver 1968)

Vendredi 18 juillet :

- 09.30 **M. Girardin**, maître d'application à l'Ecole normale de Delémont :
De l'autorité à l'autonomie.
(Récit d'une expérience pratique).
Après-midi Visite de Saint-Gall : Cathédrale, Bibliothèque abbatiale, Ecole des Hautes Etudes Commerciales.
20.00 **P. Arnold**, sociologue, Genève :
Origines sociales des révoltes de jeunes.

Samedi 19 juillet :

- 09.30 **P. Lorenz**, Dr en philosophie, Kiel :
Mesures pédagogiques pour l'intégration des jeunes en péril.
Après-midi Excursion au Gäbris (1250 m.).
20.00 **W. Fritschi**, assistant social, Lucerne :
Démoralisation de la jeunesse, criminalité et bien-être. (Avec film).

Dimanche 20 juillet :

- 09.00 Musique et poésie.
10.00 **K. Hruby**, sociologue, Bâle :
Développement politique et spirituel d'un système autoritaire (CSSR).
20.00 **H. Reutimann**, écrivain, Männedorf :
Coup d'œil sur l'Inde. (Avec projections)

Lundi 21 juillet :

Excursion d'une journée : Appenzell — Hoher Kasten (1795 m.) — Stoos — Altstätten — Landmark — Trogen.

Mardi 22 juillet :

- 09.30 **R. Dottrens**, professeur, Genève :
Autorité et liberté en éducation.
Après-midi Sur les lieux où se tient la landsgemeinde de Trogen.
20.00 **H. Weidmann**, pasteur, Olten :
La crise de l'autorité, un problème religieux ?
Mercredi 23 juillet :
09.30 **R. Seiss**, professeur, Wattenbek :
Voies pour la compréhension de la jeunesse.
19.00 Soirée récréative internationale.
Jeudi 24 juillet :
Départ.

Remarques

1. Trogen est situé à 900 mètres d'altitude, dans les Préalpes de la Suisse orientale. Des vêtements chauds et de bonnes chaussures de marche sont recommandés.

2. Ceux qui pratiquent la musique sont invités à apporter instrument et partitions.

3. Les participants sont répartis dans des chambres à 2 et 3 lits, dans les différentes Maisons du Village Pestalozzi. Des chambres à 1 lit peuvent être obtenues au village de Trogen moyennant une contribution supplémentaire de Fr. 40.—. Les conférences, les repas du soir et les autres manifestations communes ont lieu au Canada-Hall ; le petit déjeuner et le repas de midi sont servis dans les différentes Maisons.

4. Arrivée : De Saint-Gall (ligne Zurich-Munich), un train régional conduit à Trogen en une demi-heure. Les participants seront attendus à la gare de Trogen, le 16 juillet, aux heures suivantes :

Saint-Gall dép.	15.01	16.45	19.02
Trogen arr.	15.33	17.17	19.35

5. La finance de participation s'élève à Fr. 175.—, excursions non comprises. (CCP 80 - 2623, Schweizerischer Lehrerverein.)

Inscriptions

A envoyer, **jusqu'au 30 juin 1969**, à
Schweizerischer Lehrerverein
Secrétariat
Case postale 189
8057 ZÜRICH.

Bulletin d'inscription

pour la 15^e Semaine pédagogique internationale, TROGEN.

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Fonction, profession : _____

Rue : _____

Localité : (N° postal) _____

Pays, canton : _____

Age : _____

Arrivée : _____

Départ : _____

Vœux : _____

Date : _____

Signature : _____

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. Ø (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au bulletinier: Pierre Gillard, route des Moines, 1844 Villeneuve.

Le Bulletin...

Lettre ouverte à M. L. Perochon

Monsieur,

Ce n'est pas sans brin de mélancolie que je viens de relire dans la « Feuille des Avis officiels », que le Conseil d'Etat avait pris acte de votre démission.

Mélancolie, disais-je parce que vous n'aviez d'inspecteur que le titre. Vous étiez en fait un conseiller technique, un animateur. Conseiller technique si j'en juge par vos inspections au cours desquelles vous releviez ce qu'il y avait de positif dans mes leçons, et vous me donniez une foule d'idées qui me permettaient de me renouveler. Animateur de la gymnastique dans le canton de Vaud, car vous avez essayé de rallier à cette cause le Département et le corps enseignant sans oublier les communes.

Vous avez dû vous sentir souvent seul dans cette tâche ; pourtant, je crois que ce n'était pas le cas : le corps enseignant était avec vous, plus ou moins compréhensif, plus ou moins zélé, mais il vous suivait, animé du désir de bien faire.

En plus du regret que j'éprouve à votre départ, permettez-moi de regretter aussi qu'on ne vous ait pas donné plus de moyens propres à réaliser votre but : revigorer la gymnastique dans le canton.

En vous souhaitant une heureuse retraite, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes remerciements sincères et mes respectueuses salutations.

P. G.

Rappel du tournoi de volley-ball AVMG

Date : Mercredi 25 juin 1969.

Lieu : Collège du Belvédère.

Début des rencontres à 14 h.

Les inscriptions doivent parvenir à J.-D. Roy, maître de gymnastique, 1055 Froideville, jusqu'au samedi 21 juin dernier délai.

Les catégories sont :

Équipes masculines, féminines et mixtes (avec la présence obligatoire de 2 joueuses au minimum sur le terrain).

Inscriptions au Gymnase du soir

Le Gymnase du soir a achevé, l'automne passé, le premier cycle de son existence, et les 8 maturités fédérales, les 15 maturités commerciales et les 8 préalables d'admission à l'université, réussis à ce jour, sont la preuve de la nécessité de cette institution.

Les inscriptions nouvelles pour la prochaine année scolaire sont prises dès maintenant.

Le Gymnase du soir prépare aux maturités fédérales et commerciales, aux examens préalables d'admission à l'université.

Le semestre d'hiver débutera le lundi 29 septembre 1969.

Renseignements et inscriptions dès aujourd'hui au secrétariat du Gymnase du soir, 24, rue Mercerie, 1003 Lausanne (tél. 22 90 50), les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 18 h. à 20 h., ou sur rendez-vous.

Postes au concours

jusqu'au 25 juin 1969

**BOTTENS,
POLIEZ-PITTET et
POLIEZ-LE-GRAND**
(Group. scolaire)

Institutrice primaire, à **Bottens**
(2^e et 3^e années).

Entrée en fonctions : 1^{er} sept. 1969.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Paul Nicod, président de la Commission scolaire, à Bottens.

ETAGNIÈRES

Institutrice primaire.

Entrée en fonctions : 8 sept. 1969.

MOUDON

Maîtresse enfantine.

Entrée en fonctions : 1^{er} sept. 1969.

VUARRENS

Instituteur primaire.

Entrée en fonctions : 1^{er} sept. 1969.

COTISATIONS 1969

Un certain nombre de collègues n'ont pas encore réglé leurs cotisations 1969. A partir du 25 juin, elles seront prises en remboursement, frais en plus.

Nous rappelons que leur montant est fixé à Fr. 63.—, cotisation locale comprise, sauf pour les sections de Morges, Nyon, Rolle et Ste-Croix (Fr. 60.—).

Rappel : notre compte de chèques : 10 - 22 26, Lausanne.

Le C. C.

Assemblée ordinaire de printemps de la SPV Section de Lausanne

Mardi 24 juin, à 17 heures, au Rond-Point de Beaulieu.
Ordre du jour selon convocations individuelles.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : R. HUTIN, case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin

Educateur : J.-P. ROCHAT, direction des écoles
primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.— ; ÉTRANGER Fr. 25.—

genève

Tout article, tout communiqué concernant la rubrique genevoise doit être adressé au correspondant: Gilbert Meuwly, 39, Vidollet, 1202 Genève

Séance de délégation du 22 mai 1969

Cette séance était consacrée aux relations entre le service médico-pédagogique et le corps enseignant.

A cette occasion nous fut présenté le nouveau directeur adjoint du SMP, M. G. Goumaz, qui, avec M^{me} Fert et M. Grillet, participèrent activement à la discussion.

M^{me} Fert exposa brièvement la situation actuelle du SMP, relevant la double « appartenance » de ce service à l'Office de la jeunesse et à la Direction de l'enseignement primaire, évoquant aussi les nombreux et nouveaux problèmes qu'il doit affronter. De nombreux chiffres furent cités : il apparut ainsi, entre autres, que le nombre des classes spécialisées est passé de 43 à 98 en 10 ans, que sur la population des enfants nés en 1958 (donc âgés de 10 à 11 ans actuellement), 27 % des écoliers sont signalés au SMP, que parmi les enfants de 16 ans, un tiers est passé par le SMP. etc...

Nos questions se rapportaient surtout aux relations entre le corps enseignant et le SMP. A ce propos, les délégués de la SPG relevèrent l'insuffisance de l'information fournie aux maîtres, que ce soit au moyen des rapports écrits ou par voies d'entretiens téléphoniques ; seules les rencontres personnelles entre les psychologues et les instituteurs semblent donner satisfaction, quoiqu'elles soient difficiles à mettre sur pied et qu'elles prennent beaucoup de temps.

On releva, par ailleurs, l'appui insuffisant accordé aux maîtres dans l'aide qu'ils souhaiteraient apporter aux enfants signalés au SMP mais laissés dans les classes.

Un large échange de vue permit encore d'aborder des problèmes de dépistage par les instituteurs, de procédés pédagogiques préventifs de certains troubles, de dyslexie, la plupart de ces préoccupations étant communes aux deux parties.

Ce dialogue, extrêmement fructueux, eut surtout pour objet de faire le point de la situation actuelle et de dégager la nécessité d'une amélioration, dans le sens d'une plus grande et meilleure collaboration entre corps enseignant et équipes SMP.

Si certaines propositions furent déjà avancées, aucune ne fut arrêtée ; il est probable que des expérimentations en cours dans une ou deux circonscriptions seront poursuivies et que d'autres seront tentées dans quelques écoles avant que des décisions importantes puissent être prises.

Sous la rubrique divers, les problèmes suivants furent évoqués :

- a) Prévision des besoins en maîtres jusqu'en 1976 ; recrutement.
- b) Greti : représentation SPG.
- c) Concours de dessin dans les écoles.
- d) Règlement des maîtres de disciplines spéciales.
- e) Commission romande de rédaction du rapport 1970 de la SPR.

R. G.

Commission des maîtres principaux

A la demande de l'assemblée des MP (avril 1968), la commission du statut du MP a procédé à une étude approfondie de la fonction de MP. Après plusieurs séances de travail, elle vient de remettre au comité de la SPG son rapport. Ce document lui permettra d'entreprendre des démarches auprès de la DEP sur une base bien élaborée.

Voici dans ses grandes lignes les conclusions auxquelles la commission a abouti après son travail de réflexion, travail qui put être mené à chef grâce à l'assiduité et à la compétence d'une dizaine de collègues. Je tiens ici à les remercier très cordialement de leur **participation** franche et efficace.

Tout d'abord, après avoir examiné dans le détail le des cahier des charges des MP, la commission estime qu'il serait utopique de croire qu'un cahier des charges puisse cerner complètement et définitivement la tâche du MP. Si le côté administratif peut l'être assez aisément, en revanche l'aspect responsabilité générale dépend de facteurs impondérables et est trop vaste pour qu'il soit possible de l'insérer dans un règlement. Un règlement ne doit pas être un frein à une adaptation souple et rapide si l'on veut tenir compte de l'évolution des mentalités, des moyens et des méthodes.

Des considérations générales, sur lesquelles sont basées nos propositions concrètes, nous relevons les points suivants :

Lorsqu'on évoque les tâches du MP dans leur ensemble, il importe d'avoir à l'esprit les constatations suivantes : chaque tâche prise isolément ne paraît guère astreignante, alors que leur somme le devient très rapidement ; les tâches du MP s'ajoutent à un poste complet d'enseignant ; l'importance des tâches varie considérablement suivant les périodes de l'année et il est faux de penser quelle est proportionnelle au nombre de classes d'un bâtiment : enfin, il est nécessaire pour l'esprit de collaboration au sein du corps enseignant que les MP puissent procéder à une certaine répartition des tâches.

Il est possible de rendre la tâche du MP plus efficace sans pour autant reconsidérer les attributions des inspecteurs. Nous pensons que le contact humain, l'esprit de collaboration, le souci (nous dirions presque le réflexe) de l'information dans les deux sens permettent aux inspecteurs et aux MP d'assurer pleinement leurs responsabilités sans que des problèmes de « frontière » viennent gêner leur action respective, complémentaire et subordonnée.

Nous pensons que, si l'on tient compte des suggestions énumérées ci-dessous, la fonction sera considérablement revalorisée et représentera alors une promotion sur le plan professionnel, une aide plus efficace du DIP, un appui pour le corps enseignant, une représentation compétente auprès des parents et des autorités communales.

1. **Associer** les MP à l'organisation des classes, à l'étude de questions pédagogiques, à l'étude de projet de construction ou de transformation.
2. **Accorder** aux MP l'aide nécessaire qui leur permettra de remplir leur tâche plus valablement (animation, utilisation des moyens d'enseignement, meilleur emploi des ressources du CDP de Geisendorf, courses à l'Economat, etc.).

3. **Assurer** leur information : par des visites, des séances, des entretiens.
 4. **Mettre** les postes de MP au concours.
 5. **Nommer** MP des membres du corps enseignant ayant fait leurs preuves durant au moins deux ans.
 6. **Rétribuer** les MP conformément à leurs responsabilités.
- Il importe de garder assez de souplesse dans les mesures envisagées de manière à assurer une meilleure adaptation aux situations nouvelles et particulières. Dans ce sens l'instauration d'un directoriat (projet Voïtchovsky) nous paraît

une proposition intéressante et judicieuse ; il va sans dire qu'il s'agirait de cas particuliers débordant le cadre strict du principalat actuel.

L'enseignement primaire et enfantin a besoin, autant que le CO, de solutions généreuses et originales.

Les MP occupent une fonction sociale importante par leurs contacts directs et journaliers avec la réalité scolaire, ils humanisent en quelque sorte face au public, les rigueurs administratives et réglementaires de notre enseignement.

Jean Marguet.

neuchâtel

Commissions au travail

La commission SPN chargée d'établir un dossier de documentation concernant les « courses d'écoles » a pris un bon départ. Présidée par le collègue Roger Schwab de Boudry, elle a rédigé un questionnaire qui sera envoyé à tous par les soins des correspondants de collèges.

Les renseignements recueillis permettront la rédaction de fiches et la constitution d'un dossier qui pourra être mis à la disposition de chacun. Cette mise en commun des expériences et de la documentation est de nature à simplifier et rationaliser la préparation et l'organisation des traditionnelles courses d'école.

* * *

Pour sa part, la commission des structures SPN, présidée par le collègue Jean-Claude Leuba, de La Chaux-de-Fonds, a fait parvenir aux présidents de sections et aux membres du CC un premier rapport dans lequel est analysé la situation actuelle de la SPN. La commission, répondant au vœu largement exprimé en diverses occasions étudie notamment la possibilité de création d'un syndicat neuchâtelois des enseignants, lequel pourrait comprendre la SPN, nos collègues secondaires, voire les jardinières d'enfants. Cette orientation est, bien entendu, liée aux conclusions qu'adoptera la commission de structures SPR qui, sur le plan romand présentera un rapport à la fin de l'année, rapport sur lequel l'assemblée des délégués SPR devra prendre position.

En attendant, la commission SPN poursuit ses études afin de pouvoir présenter un plan détaillé. Elle sollicite, dans ce but l'avis du Comité central et des comités de sections sur quelques options fondamentales.

Horizons romands

Ses préoccupations et problèmes internes ne font pas oublier à la SPN qu'elle appartient à la SPR et rien de ce qui se passe au niveau romand ne lui est indifférent.

C'est ainsi que plusieurs équipes de collègues dévoués préparent avec le bureau SPR le prochain congrès de notre association faïtière qui aura lieu en 1970 à La Chaux-de-Fonds.

* * *

Deux de nos collègues, M^{lle} Marie-Louise Lambelet de Peseux et M. Fred Siegenthaler de Couvet ont participé l'an

dernier à l'action entreprise par la SPR et le SLV en faveur de nos collègues du Cameroun. Ces deux collègues sont d'ores et déjà engagés pour l'action de 1969 qui, comme l'« Educateur » n° 20 le mentionne, s'étendra au Congo. A cet effet, un appel a été lancé dans le bulletin mentionné. Nul doute que de nombreux collègues y auront donné suite en remplissant et envoyant le bulletin vert annexé à l'« Educateur ». Il est du reste toujours temps de le faire...

* * *

Lors de sa dernière assemblée générale tenue à Morat, l'association de nos collègues fribourgeois a décidé à l'unanimité de ses membres de demander son affiliation à la SPR.

Cette nouvelle réjouit les instituteurs romands, et les Neuchâtelois en particulier. On peut ainsi espérer qu'avec l'adhésion future et souhaitée de l'association de nos collègues valaisans, les enseignants de Suisse romande pourront mieux encore présenter un front uni, et devenir cet « interlocuteur valable » au niveau intercantonal que les milieux officiels ont eu quelque peine à associer à leurs travaux.

Bienvenue aux collègues fribourgeois, et à très bientôt, collègues valaisans...

* * *

La conférence des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin a décidé de créer un institut romand de recherche et de documentation pédagogique. Le siège de cette institution n'a pas encore été choisi de façon définitive. Toutefois, la candidature de Neuchâtel a été présentée, et semble avoir obtenu une option favorable.

La même conférence a désigné au poste de secrétaire à la coordination romande M. Jean Cavadini, sous-directeur de l'Ecole supérieure de jeunes filles de Neuchâtel.

Deux nouvelles qui marquent un progrès dans l'établissement d'une coordination scolaire efficace sur le plan romand, idée lancée par la SPR, et ayant fait l'objet de rapports aux deux derniers congrès, à Bienne et à Montreux.

* * *

Lu dans la presse

Un article paru dans un quotidien du haut du canton, sous la signature de son rédacteur en chef fait état de la prise de position de la conférence des ministres européens de l'éducation au sujet de la sélection des élèves en vue de l'entrée au cycle secondaire.

Partageant en cela l'opinion des associations d'enseignants (FIAI et FISE, entre autres), ladite conférence estime qu'une

sélection trop précoce vers les diverses formes de l'enseignement secondaire ne peut qu'aggraver l'importance des facteurs sociaux, c'est-à-dire se montre en fait, contraire à une véritable démocratisation des études.

Si nos souvenirs sont exacts, c'était bien là, à l'époque des deux votations concernant la réforme neuchâteloise, un des soucis majeurs de la SPN, et une des raisons du peu d'enthousiasme des enseignants à voter l'un ou l'autre projet.

Relevons cependant, que le corps enseignant neuchâtelois dans son ensemble s'est efforcé, et s'efforce encore en toute conscience professionnelle d'apporter son appui et ses talents à un projet qu'il n'approuvait pas entièrement.

* * *

Section du Locle

La modeste et dynamique section du haut du canton s'est toujours montrée favorable à l'action entreprise par le Thé-

âtre populaire romand. Elle vient de décider la création parmi ses membres d'une « communauté TPR ». Une vingtaine de collègues ont donné leur appui à un effort de pénétration culturelle entrepris par le TPR parmi divers groupements de la population.

Les « communautés TPR » jouissent, moyennant une très modeste contribution financière d'importants avantages qui ne consistent pas uniquement à l'obtention de places à prix réduit, mais qui permettent une participation active à l'élaboration des spectacles, une discussion permanente avec les responsables de la troupe, une ouverture au monde du théâtre. Le TPR organise pour ses « communautés » des séances d'animation, de lectures, de discussions après spectacles.

Chaque enseignant, membre de la « communauté » peut en outre faire bénéficier ses élèves des avantages offerts par le TPR.

GB.

Jura bernois

Société pédagogique jurassienne (SPJ)

Rapport annuel 1968

L'activité de la SPJ a été, en 1968, marquée essentiellement par l'organisation du Congrès de Moutier, le 22 juin. Michel Girardin y a brillamment présenté et défendu un important rapport sur *L'Ecole et la Vie*, dont les thèses ont été acceptées dans l'enthousiasme. Il convient donc d'en féliciter et remercier encore l'auteur et ses collaborateurs. Et il faut souhaiter que l'élan donné à Moutier demeure bien vivant.

Cela paraît être le cas puisque, déjà dans nos districts, se sont constitués des groupes de travail. Les séances de ces groupes sont d'ordre pratique : on y cherche le dialogue, la mise en commun des problèmes scolaires, le partage des soucis, l'échange des méthodes, un esprit et une joie renouvelés. Lors de sa séance du 18 décembre, le comité SPJ a donné le feu vert et s'est engagé à soutenir ces équipes régionales. Le nouveau comité en fera de même.

Ce nouveau comité a été élu lors du congrès précité.

Nous estimons utile d'en rappeler la composition :

Président : Reber Henri, instituteur, Bienne.

Vice-président : Rothen Jean, instituteur, Bienne.

Secrétaire : Hirschi Hélène, institutrice, Bienne.

Caissier : Prongué Jo, maître secondaire, La Neuveville.

Membres adjoints : Boillat Ariane, institutrice, Bienne.

Wüst Hélène, maîtresse secondaire, Bienne.

Ruffino Guido, maître de gymnase, Bienne.

Remarquons en passant que la modification portant de 5 à 7 le nombre des membres a également été acceptée par le Congrès de Moutier. De tout cœur, nous tenons à exprimer à l'ancien comité — présidé avec compétence, dévouement et joie par Marcel Farron — la reconnaissance du corps enseignant jurassien.

Les rapports de la SPJ avec le secrétariat de la SEB, avec la direction de l'Instruction publique, ainsi qu'avec la SPR,

furent toujours excellents. La compréhension et le dynamisme de la DIP nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité.

Le 15 février 1969, lors de l'assemblée du comité général, Francis Erard a été nommé correspondant à l'« Educateur », en remplacement de Germain Montavon, subitement décédé la veille du congrès.

MM. Cramatte et Guéniat ont, fort à propos, rappelé l'existence du Centre d'information pédagogique (CIP). Le travail du CIP mériterait d'être mieux connu, tant dans l'ancien canton que dans le Jura.

La section de Delémont a demandé que les thèses 7 et 10 du rapport du congrès soient mises en application et souhaite que la SPJ ait aussi une option à présenter au comité de l'école romande. Il y aura donc du pain sur la planche !

Henri Reber, président SPJ.

La formation continue évoquée à l'assemblée de la section jurassienne des maîtres aux écoles moyennes

L'assemblée annuelle de la section jurassienne des maîtres aux écoles moyennes qui vient de se tenir à Moutier a revêtu cette année une importance toute particulière en raison de la venue de trois éminents conférenciers appartenant au monde universitaire et politique. C'est d'ailleurs pour cela que le président B. Rothen de Moutier put adresser ses souhaits de bienvenue à une assemblée où les participants n'avaient jamais été aussi nombreux. Il salua tout particulièrement MM. Liechti, inspecteur des écoles moyennes du Jura, Reber, président de la SPJ, Dr Guéniat, MM. Tschoumy et Sutter, directeurs des Ecoles normales de Porrentruy, Delémont et Bienne.

Nous ne nous arrêterons pas sur les débats administratifs qui feront l'objet d'un compte rendu spécial qui paraîtra prochainement dans l'« Educateur ».

Botanique et enseignement moderne des langues

Le premier orateur, le professeur Claude Favarger de l'Université de Neuchâtel, après avoir évoqué les critères sur lesquels s'appuyaient les anciens botanistes, parla des conceptions modernes appliquées aujourd'hui. Il définit ensuite ce qu'il entend par « bio-systématique ». Les explications fournies permirent de convaincre l'auditoire de l'infaillibilité des classifications obtenues. Et pour étayer son affirmation, le professeur Favarger cita maintes expériences faites en ce domaine à l'Institut de biologie à Neuchâtel. S'interrogeant sur la nature et l'évolution de la botanique systématique, le conférencier n'eut aucune peine à prouver que cette science demeure aujourd'hui encore une étude de haute valeur scientifique et morale et qu'elle suscite du chercheur, un indispensable émerveillement en face des règnes naturels.

« Les bases linguistiques des méthodes audio-visuelles pour l'enseignement des langues étrangères » tel était le thème de l'exposé qui suivit et qui fut traité par le professeur Paul Flückiger, directeur du laboratoire de langues de l'Université de Berne. Le conférencier rappela les sept principes linguistiques qu'il convient d'appliquer dans tout enseignement audio-visuel des langues étrangères : système de rapports, problème des interférences, application des méthodes structurales, priorité de la langue parlée sur la langue écrite, passage à l'écrit, etc. Après avoir défini ce que recèle le terme « audio-visuel » qui n'a pas pour tous la même signification, le conférencier dénonça un certain nombre d'erreurs à éviter. Une discussion nourrie s'engagea à l'issue de l'exposé au cours de laquelle M. Gorgé, directeur de l'Ecole secondaire de Moutier, fit part à l'assemblée des premières expériences réalisées avec l'unique laboratoire de langues du Jura et qui se trouve à Moutier.

La formation continue

Plus de 120 enseignants, dont une forte délégation de l'enseignement primaire, se retrouvèrent au début de l'après-midi en présence du conseiller d'Etat jurassien Simon Kohler, directeur de l'Instruction publique du canton. Après avoir dressé un bilan des résultats déjà acquis et brossé une fresque de la civilisation actuelle, M. Kohler insista sur la nécessité d'une formation toujours plus poussée et rappela que l'école ne saurait suffire à ces tâches immenses. Le besoin d'une éducation postscolaire et permanente s'impose de plus en plus. L'orateur pense qu'il sera nécessaire de créer un corps enseignant spécialisé pour l'éducation continue. Les futurs animateurs d'adultes devront se tenir en contact permanent avec les enseignants des écoles de tous les degrés. Parlant des expériences qui se sont faites à l'étranger et notamment en France, M. Kohler estima, que vu dans ce contexte, une Maison de la Culture devenant un centre de rayonnement et d'animation, pourrait jouer un rôle important. La formation continue devrait permettre,

tout en revalorisant la fonction de l'enseignant de retrouver un peu de cette spiritualité et de cet émerveillement qui fait tant défaut au monde matérialiste d'aujourd'hui.

Deux cents étudiants et apprentis ont participé au forum

« La Suisse et l'Europe » à Moutier

Pour commémorer de manière tangible le 20^e anniversaire de la création du Conseil de l'Europe, la Commission jurassienne d'éducation civique européenne a mis sur pied il y a quelques semaines, un important forum qui s'est tenu à Moutier et sur lequel il n'est pas trop tard de revenir.

Rappelons que le premier acte de cette célébration avait été la publication d'une plaquette intitulée « La Suisse et l'Europe », que nous avons présentée dans l'« Educateur » n° 15 du 25 avril 1969, et qui avait été distribuée à tous les élèves des classes moyennes de Suisse romande.

Placé sous la présidence d'honneur de M. Simon Kohler, directeur de la DIP du canton de Berne, le forum « européen » de Moutier groupait quatre spécialistes des problèmes européens : MM. C.-F. Ducommun, directeur général des PTT, D. Sidjanski, professeur à l'Université de Genève, M. Henri Cuttat, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture à Courtemelon et M. Roger Schindelholz, recteur à Delémont. D. André Denis, professeur à Porrentruy, avait été désigné comme meneur de jeu.

En ouvrant les débats, M. Jacques-André Tschoumy, directeur de l'Ecole normale de Delémont et président de la Commission jurassienne d'éducation civique européenne, salua les invités et mentionna les trois thèmes de réflexion qui avaient été proposés aux jeunes : 1. l'agriculture suisse et l'édification de l'Europe ; 2. les problèmes de l'intégration ; 3. la Suisse et l'Europe politique.

Tour à tour, des jeunes avaient à rapporter sur l'un des thèmes choisis par leur école et ce sont plus de quinze rapporteurs qui défilèrent à la tribune. Sous la conduite du meneur de jeu, le dialogue s'établit très rapidement entre le jeune auditoire et les quatre spécialistes qui, dans un bel effort de vulgarisation, tentèrent d'éclairer les esprits sur les réalités européennes. Si la synthèse fut difficile à établir pour les thèmes de l'agriculture et de l'intégration, le dernier thème « La Suisse et l'Europe politique » suscita chez les jeunes participants un intérêt passionné et permit un échange de vue fort intéressant. Les questions fusèrent de toute part, démontrant le souci de notre jeunesse d'éviter la stagnation et sa volonté de s'adapter aux réalités de demain.

Il convient de féliciter et de remercier chaleureusement la Commission jurassienne de son intéressante initiative. Cette journée, enrichissante autant pour les jeunes gens présents que pour les professeurs et représentants des diverses autorités aura permis d'ouvrir une nouvelle fenêtre sur les réalités européennes de demain.

Fr. E.

Association jurassienne des maîtres de gymnastique Section de la SSMG

Séance de comité du 7.5.69 à Moutier

Notre président Jean Peignat ouvre la séance à 20 h. 15 par les salutations d'usage et la traditionnelle lecture du procès-verbal de la réunion de janvier.

Avant d'aborder le point principal : programme d'activité 1969, quelques questions de moindre importance sont liquidées avec célérité.

1. Il reste à trouver un généreux donateur pour la coupe du tournoi de volleyball. Des membres du comité s'en occuperont.

2. Malgré l'intervention du comité, les communes de Bienne et Saignelégier ne reviennent pas sur leur décision de demander un prix de location à nos sous-sections pour occupation d'une halle de gymnastique lors de leurs entraînements hebdomadaires.

3. L'Institut de recherches de Macolin précise qu'il n'est pratiquement pas dangereux de faire courir 80 mètres plutôt que 60 mètres à des écoliers de 5^e et de 6^e année. Il suffit qu'ils soient entraînés régulièrement et méthodiquement et qu'existe une bonne collaboration entre maîtres et médecins scolaires.

4. Une Journée suisse de sport scolaire aura lieu samedi 21 juin 1969, à Olten, stade Kleinholz, avec les compétitions suivantes :

Garçons : quadriathlon par équipe : 80 mètres, saut en longueur, lancer balle 80 g. estafette-navette 12 × 50 m.

Filles : triathlon par équipe : saut en longueur, lancer balle 80 g., estafette-navette 12 × 50 m.

Chaque canton peut annoncer une à cinq équipes. Les frais de pension, de nourriture, de logement, d'organisation sont pris en charge par la SSMG. Notre chef technique Henri Berberat et notre vice-président Jean Rérat s'occuperont probablement de la sélection d'une équipe jurassienne.

5. Le comité décide que tout membre démissionnant après le 1^{er} janvier, devra encore s'acquitter des cotisations pour l'année en cours.

6. Programme 1969 : les cours prévus par notre association seront complétés par d'autres organisés en collaboration avec notre collègue Henri Girod, inspecteur, et subventionnés par la DIP.

Le cours de ski aux Savagnières, les 25 et 26 janvier, fut un succès. Une cinquantaine de collègues y participèrent, sous la direction de M. H. Berberat, E. Moeschler, W. Steiner et M. Cattin.

Un cours d'initiation à la course d'orientation a eu lieu à Tramelan, le 11 mai dernier. Une vingtaine d'enseignants y prirent part, dans une belle ambiance. Bien « orientés » par M. Meyer et Y. Monnin, ils pourront mettre en pratique le principe fondamental en de telles circonstances : ne pas perdre le nord.

Samedi 14 juin, tournoi de volleyball à Porrentruy, organisé par notre sous-section du lieu, dans les halles du Tirage. Plusieurs équipes sont attendues comme ces dernières années. Un nouveau challenge sera mis en compétition.

En octobre se déroulera un cours de danse et de rythmique. Il sera dirigé par M^{me} Nelly Girod, dont les compétences en ce domaine sont bien connues. Il était normal de prévoir un cours plus spécialement destiné à nos collègues du « beau sexe », parfois délaissées dans nos programmes. Mais le « sexe fort » peut aussi participer.

Un cours de patinage artistique et d'introduction du hockey à l'école, aura lieu à Moutier en novembre. H. Girod et O. Borruat en assumeront la direction.

Un cours d'avalanches d'une durée de deux jours et demi est également prévu à Engstligenalp, dans le courant du prochain hiver.

La sous-section de Bienne organisera en décembre un tournoi de basketball. Les équipes peuvent s'inscrire auprès de notre chef technique, M. Berberat qui leur communiquera certains détails de participation. Une formule nouvelle, qui pourrait contribuer à resserrer les liens entre nos sous-sections, a été suggérée par le donateur du challenge.

Enfin, le désormais traditionnel cours de ski de cinq jours aura lieu aux Crosets, entre Noël et Nouvel-An. Cette initiative de l'an dernier fut une telle réussite qu'elle ne peut que se renouveler avec le même succès.

Le concours de l'écolier romand le plus rapide est à nouveau organisé par la Fédération suisse d'athlétisme amateur. Filles et garçons de 12 à 15 ans, répartis par classes d'âge, pourront concourir, respectivement sur 60 mètres et 80 mètres. La sélection des huit finalistes jurassiens a eu lieu à Moutier, le samedi 31 mai. Notre collègue René Rérat était responsable de ces éliminatoires. Une circulaire a été adressée par ses soins à tous les enseignants du degré supérieur des écoles primaires et moyennes. La finale romande se déroulera à Sion, vers la fin juin.

Le 6^e championnat scolaire jurassien d'athlétisme est fixé au 20 septembre, à Laufon. Bruno Saner, maître de gymnastique, en assume l'organisation. Les finalistes de chaque district seront sélectionnés par les experts, lors des examens d'aptitudes physiques de fin de scolarité, à fin août, début septembre. Les maîtres de 9^e année ont été renseignés par une circulaire du comité d'organisation.

7. L'association cantonale nous a finalement imposé dictatorialement une cotisation de base de Fr. 50.— + 1 fr. 50 par membre (250 !) charge considérable pour notre budget déjà déficitaire. Il est heureux que nous trouvions une compensation dans le financement de certains cours par la DIP et l'Inspectorat de gymnastique. Ce problème sera encore évoqué à l'assemblée générale de fin novembre. Celle-ci sera précédée d'un cours d'initiation au mini-trampoline et à des exercices aux barres asymétriques. Le comité pense ainsi intéresser davantage de collègues. C'est ce que nous souhaitons en espérant aussi un plein succès pour tous les cours prévus.

R. Montavon.



Pour vos courses scolaires, montez au Salève, 1200 m., par le téléphérique. Gare de départ :

Pas de l'Echelle

(Haute-Savoie)
au terminus du tram No 8 Genève-Veyrier

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

Prix spéciaux pour courses scolaires.

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève - Pas de l'Echelle (Haute-Savoie). Tél. 38 81 24.

Beaucoup d'instituteurs et pasteurs hollandais aimeraient louer votre maison pendant les vacances. Echange possible.

E. Hinlopen, maître d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Hollande.

CINÉMA

A vendre, à prix très avantageux, projecteurs 16 mm sonores, utilisés quelques heures. Occasions uniques. S'adresser au bureau du Journal ou tél. (032) 2 84 67 (heures des repas).

Nous cherchons pour notre fille, 17 ans, élève du gymnaste, **PENSION** pendant ses vacances, dans famille parlant français. Elle sera prête à aider dans le ménage. Adressez-vous, s.v.p., à M. et Mme Paul Hirzel, Spitalstrasse, 8620 Wetzikon (ZH).

Normaliennes de langue allemande cherchent **FAMILLES** pour perfectionner leur français pendant les vacances d'été (6 juillet au 12 août). S'occuperaient du ménage et des enfants.

Prière de s'annoncer à l'adresse suivante : Direktion des Seminars Biel, Rittermatte, 2500 Biel - Bienne.



Pour vos imprimés **bc** une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

Membres du corps enseignant, vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage

Lausanne

L'heure de plaisir...

La journée de soleil...

Des vacances profitables...

Conditions spéciales

faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

Etre à l'avant-garde du progrès

c'est confier ses affaires à la

Banque Cantonale Vaudoise



qui met à la disposition de chacun les services spécialisés de son siège à Lausanne et de ses 40 succursales, agences et bureaux dans tout le canton.

C DE NOUVEAUX MODÈLES !

Duplicateur scolaire à alcool
Duplicateur à encre et stencils (dès 430 francs)

Machines à adresser et coupe-papier
Photocopie à révélateur (pour livres !)
Photocopie à sec pour rétro-projecteur
Conditions très intéressantes sur matériel-accessoires.

Tout du SPÉCIALISTE UNIQUEMENT !

Echanges — reprises de toutes marques

Pierre Emery-Fink, agence romande & dépôt à 1066 EPALINGES/Lausanne
Tél. (021) 32 64 02

Pensions et maisons de vacances bien aménagées

classes en plein air camps d'été classes de ski

en Valais, dans l'Oberland bernois, aux Grisons et en Suisse centrale.

En été quelques établissements sont réservés aux hôtes individuels et aux familles.

Adressez les demandes à



Centrale pour maisons de vacances
Case postale 41, 4000 Bâle
Tél. (061) 42 66 40.



Sur la route de vos vacances, le premier pas importe.

Tout voyage mérite préparation. Encore faut-il être certain de penser à tout. Quand vous passerez à nos guichets pour changer votre argent, dites-nous où vous comptez aller. Nous vous indiquerons des modes de paiement auxquels vous n'aviez peut-être pas songé.

Nous vous remettrons gracieusement nos «Notices de voyage». Elles fourmillent d'informations essentielles sur les pays que vous visiterez. Vous sachant prêt, nous vous verrons partir d'un bon pas et nous pourrons vous souhaiter, sans réserve, un bon voyage.



UNION DE BANQUES SUISSES

Ce Bauer P6 automatic (16 mm) n'est pas ce que vous cherchez?



Vous trouverez ici ce qu'il vous faut:

	Pour des salles de moins de 200 places	Pour des salles jusqu'à 1000 places
Projetez-vous seulement des films muets?	BAUER P 6 S 101	BAUER P 6 S 101
Des films muets et sonores optiques?	BAUER P 6 L 101	BAUER P 6 L 151
Des films sonores optiques et sonores magnétiques?	BAUER P 6 T 101	BAUER P 6 T 151
Vous chargez-vous en plus de la sonorisation?	BAUER P 6 M 151	BAUER P 6 M 151

Projecteurs-ciné

BAUER

Société du groupe Bosch

Pour les salles de plus de 1000 places, nous vous offrons le BAUER P 6 T 151 automatic 300 avec lampe à haute pression Mark 300. Contre simple envoi du coupon, vous recevrez un dépliant détaillé avec les caractéristiques techniques de tous les modèles.

Coupon: à envoyer à **Robert Bosch SA,**

EDUC

Département photo-ciné, 8021 Zurich Projecteurs-ciné, caméras, projecteurs de diapositives et flashes électroniques Bauer

Nom et prénom: _____

N° et rue: _____

N° postal et localité: _____



Pour favoriser efficacement l'épargne

l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **4 %**

sur ses livrets au porteur **3 3/4 %**

Siège social :

LAUSANNE Rue Pépinet 1

19 agences dans le canton



Les élèves aiment manger au restaurant

Une course d'école est encore plus belle si elle comprend un repas en commun dans un restaurant sympathique.

Après le grand air, les enfants aiment pouvoir se reposer et faire un bon repas à une table accueillante et dans une salle où ils sont à l'aise.

Les restaurants DSR vous offrent toujours une cuisine simple mais savoureuse, à **des prix DSR**. Et, bien sûr, une quantité de jus de fruits et d'eaux minérales, **source de santé pour tous**.

Mettez DSR à votre programme. Notre secrétariat, à Morges, 23 rue Centrale, vous renseignera sur nos conditions avantageuses.

Les Avants s. Montreux

1000 m. d'altitude.

Les enfants sont nos amis. En courses d'école vous serez les bienvenus au

Buffet de la Gare

Grands locaux, vaste terrasse, soupe et thé à discrétion.

Demandez nos prix. Pique-nique autorisé.

Tél. (021) 61 23 99.

L'Ecole protestante de SION cherche pour la rentrée de septembre 1969

un(e) maître ou maîtresse primaire

Scolarité de quarante-deux semaines, salaire selon tarif cantonal, équivalent aux autres cantons romands.

Faire offre écrite sous chiffre P 36593-36 à Publicitas, 1951 Sion.

Henniez-Lithinée

la boisson
de toute heure

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

J. A.
1820 Montreux 1